Les échos de DURNINGEN

2020

SOMMAIRE

Le mot du maire
Votre nouvelle équipe municipale
Gabrielle Fiacre, 31 années d'engagement
Les commissions et leurs membres
La Comcom
Les décisions du conseil municipal
Le budget 2019
Le location de la salle communale
Les travaux sur notre commune
L'environnement
La vie de notre village
Les associations

Ce journal a été réalisé par les membres de la commission « communication » avec l'aide de Martine Commeiras notre secrétaire de mairie. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la rédaction de ce journal.

Publication décembre 2020.

Imprimé par

oti imprimeurs printotaixo imprimeurs

Strasbourg · Paris · Lyon

LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens,

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous au travers de cet éditorial car cette édition 2020 du journal de notre commune est la première que je rédige en tant que Maire. Fierté et humilité sont les deux sentiments qui guident mon action depuis mon élection.

Vous m'avez fait confiance, je vous en remercie du fond du cœur. Ce soutien m'aidera à mener à bien les projets que je compte mettre en place pour accompagner le rayonnement de notre commune.

Pour que l'année 2020 ne soit pas que celle du virus, il me semble important de revenir sur les chantiers qui ont été engagés.

Notre village, qui se revendique indiscutablement rural, se doit d'être néanmoins moderne. C'est ainsi que nous travaillons actuellement sur la mise en place d'un site internet attractif qui devrait voir le jour au 1er trimestre 2021. Il permettra une communication plus directe et plus rapide complétée par l'envoi des mails qui vous sont adressés personnellement. Les personnes n'ayant pas internet ne seront pas oubliées. Elles continueront, comme aujourd'hui, à recevoir une version papier des communications.

Pour favoriser nos rencontres, un équipement audiovisuel de la salle des fêtes s'est avéré indispensable. Il nous permettra de nous retrouver lors d'une conférence, d'un spectacle, d'un film…

Parce que la préservation de l'environnement est l'une de nos priorités, un premier pas a été franchi au travers des discussions engagées avec nos agriculteurs dans la cadre de la mise en place d'une bande dite Zone de Non Traitement autour du village près des habitations. Par ailleurs, pour optimiser nos consommations énergétiques et établir un diagnostic, une convention a été signée avec l'association Alter Alsace Energie qui va nous accompagner pour mener à bien cette démarche d'économie d'énergie.

Parce que nos jeunes sont l'avenir, nous souhaitons les associer à nos projets de plantation d'arbres, d'installation de nichoirs…Si la crise sanitaire nous a freinés dans notre élan, nous sommes impatients de pouvoir concrétiser ces projets dès que possible.

Parallèlement, l'aménagement des rues dont le projet a été initié par l'équipe précédente, se termine, tout comme la réhabilitation de l'ancien lavoir à linge dit Wiewash.

Nous vivons actuellement une période inédite avec la crise de la Covid-19. Et même si les restrictions ont, dans l'ensemble, été mieux vécues dans nos territoires qu'en milieu citadin, cette crise nous impacte aussi bien au niveau personnel que professionnel. Mais je suis résolument confiante en l'avenir, nous saurons individuellement et collectivement surmonter cette crise pour revenir, non pas à la normale, mais inventer une nouvelle normalité. Il s'agit là d'une opportunité de revoir nos modes de vie et de consommation pour se diriger vers un monde plus durable.

Pour conclure, je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année. Soyez assurés du plein engagement et dévouement de la Municipalité, Agents et Elus. Au nom de toute l'équipe, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2021.

Votre maire

Christine Blanchais

L'INSTALLATION DE NOTRE EQUIPE

Absent de la photo : Jérôme Weber.

Les élections municipales ont eu lieu les 15 mars et 22 mars 2020 en France. A Durningen, le 1er tour a suffit à élire tous les membres de notre liste.

Le confinement total décidé par le gouvernement à partir du 17 mars 2020 a décalé l'installation des 30139 conseils municipaux élus dès le 1er tour. Il a été décidé que la 1ère réunion d'installation des équipes nouvellement élues devait se tenir entre le samedi 23 mai et le jeudi 28 mai. Ainsi, notre installation s'est faite le lundi 25 mai 2020 à 20h30 dans la salle des fêtes afin de respecter le protocole sanitaire en place.

La séance a été ouverte sous la présidence de Gabrielle Fiacre, Maire sortant, qui a déclaré les nouveaux membres du conseil installés dans leurs fonctions.

L'ordre du jour de ce premier Conseil municipal du 25 mai comprenait l'élection du maire, la détermination du nombre d'adjoints, l'élection de ceux-ci ainsi que la lecture de la Charte de l'élu local.

Cette séance d'installation fut l'occasion pour l'ensemble des membres nouvellement élus de rendre un hommage appuyé à Madame Gabrielle Fiacre qui fut maire de Durningen de 2001 à 2020.

L'élection du maire

Le maire est élu à bulletins secrets par le conseil municipal, parmi ses membres, au scrutin uninominal majoritaire à 3 tours, pour six ans.

La fixation du nombre d'adjoints

Une fois le maire élu, le conseil municipal fixe le nombre d'adjoints au maire, dans la limite de 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au plus.

L'élection des adjoints

Les conseillers municipaux, après avoir fixé le nombre d'adjoints, procèdent à leur élection à bulletins secrets et à la majorité absolue des suffrages exprimés. Les adjoints sont élus au scrutin nominal.

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Absents de la photo : Julien Messer, Estelle Lozachmeur et Sébastien Schmitt.

Christine Blanchais, maire

Si je suis originaire de Sarreguemines en Moselle, j'ai passé mon enfance dans le Kochersberg à Griesheim sur Souffel. Je me suis installée à Durningen avec mon mari il y a 24 ans déjà, durant l'été 1996. L'achat de notre terrain dans le lotissement Fairmont a été un véritable coup de cœur, ce panorama sur la plaine d'Alsace et la sérénité qu'il inspire nous ont conquis. Chaque jour, je savoure ce privilège. Nos trois enfants âgés aujourd'hui de 24, 21 et 19 ans ont grandi dans cet environnement, et je peux dire sans me tromper qu'ils y ont trouvé un équilibre leur permettant de se construire.

J'ai 51 ans. Après un baccalauréat scientifique, j'ai obtenu une maîtrise de « Sciences économiques et de gestion » à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. Une année supplémentaire à la faculté de droit m'a permis de me familiariser avec le droit public puisque j'envisageais de passer des concours dans la fonction publique. Après quelques mois passés dans une petite entreprise, c'est finalement à la Carsat que j'ai décidé de travailler.

Depuis cet été, j'ai réduit mon temps de travail à la Carsat pour consacrer du temps à ma 2ème activité, celle de Maire. C'est un nouveau métier que j'apprends. Il est chronophage mais tellement enrichissant !

Nous étions trois de l'ancienne équipe municipale, Julien Messer, Yannick Littner et moi-même, à vouloir prolonger notre engagement pour notre village. Mais de là à endosser le costume de Maire… La date fatidique des élections municipales approchant, nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises pour partager nos réflexions, nos envies, nos projets, nos doutes aussi. C'est après plusieurs semaines que nous avons décidé de nous lancer et de constituer une équipe avec qui nous aurions à cœur de travailler.

J'ai le plaisir de vous présenter notre équipe composée de 6 femmes et 9 hommes, de formations et de compétences complémentaires. Tous actifs et tous motivés.

Julien Messer, 1er adjoint au maire

Originaire de Durningen, marié et jeune papa de 27 ans.

Je suis installé à Durningen en tant que cultivateur et éleveur de vaches laitières au sein de la ferme St Ulrich spécialisée dans la transformation des produits laitiers.

Prairie et colombages sont les deux piliers qui soutiennent mon engagement pour Durningen.

Prairie, de par ma profession et ma proximité avec la nature. Je suis très sensible au respect de notre environnement et à la préservation de la dimension rurale de la commune.

Colombages, car issu d'une famille établie depuis plusieurs générations, je suis très attaché au caractère Alsacien de notre cadre de vie, les colombages des maisons de nos parents et grands-parents en sont le parfait exemple. En tant qu'adjoint au Maire, je souhaite ardemment défendre ces valeurs et faire en sorte que Durningen continue à être ce qu'il est : un village paisible où il fait bon vivre ensemble.

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Absents de la photo : Julien Messer, Estelle Lozachmeur et Sébastien Schmitt.

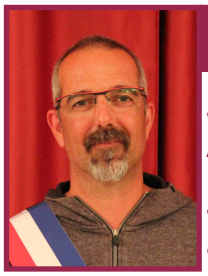

Yannick Littner, 2ème adjoint au maire

Je suis originaire du village. J'ai 45 ans, je suis marié et père de deux enfants et habite rue des Artisans, au cœur de notre village.

J'ai obtenu un BTA en espaces verts et un BTS en commerce puis, quelques années après, j'ai acquis une VAE d'éducateur technique spécialisé. Depuis 20 ans, je suis travailleur social et actuellement en poste dans un IMPro (Institut Médico-social Professionnel) à Strasbourg.

J'aime pratiquer la randonnée, et je suis passionné de cynophilie (la passion du chien et du sport canin).

Mon premier mandat m'a fait découvrir l'organisation et le fonctionnement d'une commune. Ce mandat fut passionnant et très enrichissant. Cela m'a donné l'envie de poursuivre mon investissement pour un second mandat, entouré de cette nouvelle équipe. J'apporterai à notre village toute mon énergie, mes compétences et mes connaissances dans les projets à venir.

Maurice Wintz, 3ème adjoint au Maire

Originaire de Durningen par ma mère ('s Rabbels), je m'y suis installé en 2007 avec ma famille.

C'est dans le Kochersberg que j'ai initié mon intérêt pour la nature et sa protection. Celui-ci a progressivement évolué vers un engagement citoyen à travers le monde associatif.

Ma participation au Conseil Municipal se situe dans le prolongement d'un investissement en faveur de l'intérêt général. Je souhaite apporter ma contribution pour que notre commune s'inscrive au mieux dans la nécessaire transition écologique.

Estelle Lozachmeur, 4ème adjointe au Maire

J'ai 45 ans, je suis pacsée, mère de deux enfants.

Actuellement en poste dans un cabinet parlementaire, j'ai longtemps exercé le métier de consultant en prévention des risques professionnels.

Résidente depuis 2015 dans la commune de Durningen, j'ai souhaité m'investir dans mon village et ainsi répondre à un besoin d'engament dans la vie locale. Je porte un intérêt tout particulier à la revalorisation de l'échelon communal car il s'inscrit au cœur de notre démocratie.

Je suis persuadée que la construction de relations solides et sereines entre les habitants et leur équipe municipale, permettra de mener les projets pour lesquels je me suis engagée auprès de Christine, avec toujours l'exigence de répondre aux enjeux du développement durable.

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Absents de la photo : Julien Messer, Estelle Lozachmeur et Sébastien Schmitt.

Christian Adolf, conseiller municipal

Installé à Durningen depuis 13 ans, je suis heureux d'avoir vu grandir mes enfants dans cette jolie commune au caractère rural et paisible.

Je suis marié, père de deux enfants qui ont fréquenté notre école primaire, j'exerce la profession d'informaticien dans une Entreprise de Services du Numérique.

De par ma profession, j'ai souhaité participer à la commission en charge de notre futur Site Internet, et à la commission Environnement de par ma sensibilité à la nature. La préservation de l'environnement et de notre qualité de vie est primordiale pour moi, je veillerai à orienter notre commune vers des projets écologistes en phase avec notre temps.

Je souhaite bon envol à cette nouvelle équipe municipale dynamique et motivée.

Marie-José Amara, conseillère municipale

Mariée, mère de trois grands enfants et grand-mère trois fois, je suis durrendoise d'adoption depuis 4 ans.

Après avoir été professeure dans l'enseignement agricole, je suis depuis 10 ans, chargée de projet alimentation au sein du ministère de l'agriculture et j'exerce mon métier sur l'ensemble de la région Grand Est.

J'ai accepté avec plaisir et honneur d'intégrer le conseil municipal en mai 2020. Contribuer à la gestion et au développement de notre village fera partie des actions qui m'animeront les années à venir.

David André, conseiller municipal

Originaire de la Drôme, c'est en 1996 que j'ai emménagé à Durningen.

Marié à une durrendoise depuis 20 ans, j'ai deux filles de 14 et 17 ans, nous résidons au cœur du village, au 2 rue des Artisans.

Conducteur de car sur le réseau interurbain de la CTBR, je conduis principalement la ligne 220, Strasbourg-Truchtersheim-Kienheim.

J'ai décidé de rejoindre le conseil municipal pour consacrer un peu de mon temps libre afin d'aider à la réalisation de travaux. J'espère ainsi, même modestement, améliorer la vie au sein de notre village. Je suis également attaché à l'esprit d'un village rural et souhaite contribuer à le faire perdurer.

Passionné par le VTT et le cyclisme que je pratique plusieurs fois par semaine, je consacre également une bonne partie de mon temps au jardinage et à l'entretien de mon verger. Le bricolage, avec ses défis techniques, est aussi un domaine que j'apprécie.

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Absents de la photo : Julien Messer, Estelle Lozachmeur et Sébastien Schmitt.

Marie-Madeleine Barrilé-Muller, conseillère municipale

Née à Strasbourg en 1971, j'ai aujourd'hui 49 ans. Et vit à Durningen depuis 2001.

Je suis juriste de formation, spécialisée en droit social et en droit du travail. Je me qualifie volontiers d'intègre, sincère et impartiale.

J'ai pris la décision de mettre mes compétences, mon savoir-faire au profit de notre village en maintenant chacun d'entre vous dans un cadre de vie serein, accueillant, dans le respect des valeurs humaines, républicaines, environnementales. Et en continuant à faire vivre notre patrimoine.

Gilbert Fiegel, conseiller municipal

Marié, trois filles, je suis originaire d'un petit village de l'Alsace Bossue. J'habite à Durningen depuis 1996, date à laquelle nous avons quitté Strasbourg quelques mois après la naissance de notre aînée, pour jouir du calme et de ce beau panorama sur la campagne alentours.

Ne concevant pas d'habiter dans un village sans participer à la vie associative, j'ai accepté de rejoindre le comité du Foyer Rural lorsqu'en 2001, après des élections municipales très disputées - pour ceux qui s'en souviennent, un nouveau comité s'est mis en place pour relancer l'association. Depuis, je suis resté fidèle au Foyer Rural dont je suis le président depuis 2004.

Progressivement, je me suis engagé dans d'autres activités bénévoles en donnant un peu de mon temps pour Caritas, Alsace Nature et plus récemment pour ASTUS (Association des usagers des transports urbains).

Même si ces activités occupent déjà une bonne partie de mon temps libre, j'apporterai ma petite pierre à l'édifice en m'impliquant encore davantage dans la vie de notre village avec toute l'équipe municipale.

Lahbib Hanini, conseiller municipal

J'ai 47 ans, je suis marié et père de deux enfants actuellement scolarisés à l'école de notre village. Nous sommes installés à Durningen depuis fin 2009.

Je suis ingénieur territorial de profession.

Profondément attaché à notre petite commune rurale, c'est tout naturellement que je souhaitais m'engager au sein de celle-ci pour contribuer à améliorer la qualité du cadre de vie de nos concitoyens.

Je suis sportif et passionné de running/trail, courir et s'évader en pleine nature…

Ma devise est la suivante : « Vivre simplement pour que simplement d'autres puissent vivre. » (Gandhi)

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Absents de la photo : Julien Messer, Estelle Lozachmeur et Sébastien Schmitt.

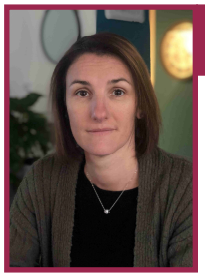

Sophie Heid, conseillère municipale

43ans, mariée et mère de deux enfants, je suis assistante maternelle depuis 7 ans.

Habitante de Durningen depuis 2009, je m'investis depuis plusieurs années dans la vie de l'école de notre village, d'abord en tant que déléguée des parents d'élèves, puis en tant que représentante de ceux-ci. Le bien-être des enfants, en particulier au sein de leur école, a toujours été primordial pour moi.

Ma présence dans l'équipe municipale est une manière de prolonger mon investissement dans ce sens, mais aussi de l'élargir à la vie de la commune.

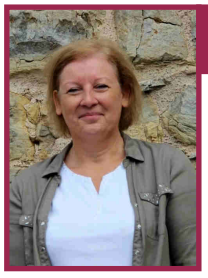

Marie-Odile Krieger, conseillère municipale

J'ai 56 ans et habite 3 rue de la Buhn.

Depuis 25 ans je travaille dans une société de transport aérien express. Nous faisons de la livraison de colis. Je forme les chauffeurs et supervise leur travail. Je gère les dossiers litiges et veille à l'application des procédures.

Membre depuis 15 ans de l'association Les Blouses Roses, j'anime le dimanche matin des séances de jeux avec les enfants hospitalisés.

Je suis fière d'avoir été élue et je vous en remercie.

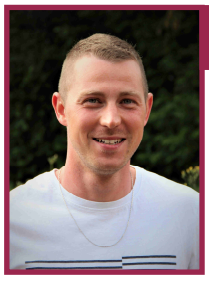

Sébastien Schmitt, conseiller municipal

J'habite 3 petite rue de l'Eglise (anciennement s'Behne) depuis 6 ans déjà, dans l'ancienne maison de mes grands-parents. J'ai 31 ans, je vis en couple et je suis responsable de magasin dans une société du bâtiment.

J'ai toujours aimé venir à Durningen et je suis très fier d'y habiter !

Ayant eu envie de rejoindre le conseil municipal, c'est avec grand plaisir, enthousiasme et envie d'agir que j'ai rejoint l'équipe de Christine pour une toute nouvelle aventure. Merci de votre confiance.

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Absents de la photo : Julien Messer, Estelle Lozachmeur et Sébastien Schmitt.

Jérôme Weber, conseiller municipal

Je suis marié et papa d'une petite fille.

Natif de Strasbourg, je réside depuis plus de 3 ans dans la charmante commune de Durningen.

J'avais le souhait d'intégrer le conseil municipal pour être au cœur du fonctionnement de notre commune. Mon but, être à l'écoute des citoyens, connaître et comprendre leurs doléances pour améliorer leur quotidien.

Martine Commeiras, secrétaire de mairie

J'ai 49 ans, je suis originaire de Wasselonne. Pacsée, mère de deux grandes filles Margaux et Manon, j'habite à Behlenheim depuis 10 ans.

Je travaille dans votre beau village depuis 2005 en tant que secrétaire de mairie et je dois dire que je m'y plais beaucoup. J'ai toujours voulu servir au mieux l'intérêt général dans une collectivité territoriale. J'aime beaucoup mon métier car il est très diversifié : préparation des conseils municipaux, conseil aux élus, gestion financière, urbanisme, accueil des administrés, état civil…

Je suis de nature optimiste, d'après moi quel que soit le problème, il y a toujours un moyen de le surmonter.

J'aime les livres, le cinéma et les voyages.

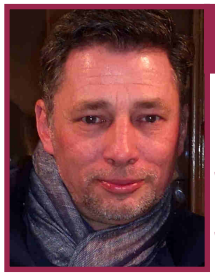

Gilles Oberlin, employé communal

Marié et père de deux grands garçons.

Je suis aux services de la mairie depuis le 18 avril 2007.

J'aime beaucoup votre village et je m'efforce de faire au mieux chaque jour pour continuer à embellir cette magnifique commune de Durningen.

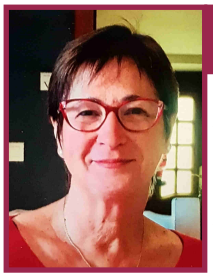

Isabelle Muckensturm, femme de ménage

Je travaille pour la mairie depuis septembre 2020 pour assurer l'entretien des locaux. Je remplace Nicole Mey partie en retraite.

J'aime me promener dans les parcs avec mes petits-enfants, jardiner, lire, et aller au cinéma.

Gabrielle Fiacre, 31 années d'engagement !

Gabrielle Fiacre a quitté ses fonctions de Maire le 25 mai 2020, nous lui laissons ici la parole.

Madame Gabrielle Fiacre,

Pouvez-vous nous rappeler sur combien de mandats vous avez géré la commune de Durningen ?

« J'ai d'abord été Conseillère municipale pendant 12 ans, soit 2 mandats, puis Maire pendant 19 ans et 3 mois, soit 3 mandats. »

Comment êtes-vous venue à la vie Publique, pourriez-vous nous décrire votre parcours ?

« J'ai été sollicitée pour faire partie de l'équipe municipale et je suis restée conseillère pendant 12 années durant lesquelles je me suis investie dans le "social". »

Quel regard portez-vous sur toutes ces années passées en tant que Maire ?

« J'ai eu beaucoup de satisfactions avec des périodes parfois difficiles quand il fallait faire des choix. »

Maire est-il un métier ? Selon vous, quelles qualités faut-il avoir pour faire ce métier ?

« Il faut différencier les petites communes des grandes communes où le « métier » de maire est différent. Pour exercer cette fonction, il faut être à l'écoute, aimer les gens, privilégier l'intérêt général. »

Pourriez-vous nous décrire ce qui vous a le plus marqué au cours de vos mandats ?

« Tous les projets que nous avons pu mener, le nombre de sollicitations ; le Maire est la première personne à qui on s'adresse quand on a un problème. »

En déroulant le film de votre vie Publique, si vous aviez le pouvoir de revenir en arrière, changeriez-vous quelque-chose ?

« Je ne pense pas, il ne faut jamais revenir en arrière. »

Quel est votre plus grand regret ?

« Les problèmes liés au chauffage de la salle. C'est-à-dire le système qui a été vendu comme étant le nec plus ultra. Ainsi que les difficultés liées à l'installation de la fibre sur l'ensemble de la commune. Nous ne sommes toujours pas reliés. »

Quelle est votre plus grande fierté ?

« Ma plus grande fierté est d'avoir laissé une situation financière très saine. Et d'avoir, avec les trois conseils successifs, rendu le village accueillant où il fait bon vivre en harmonie avec les habitants. »

Maintenant que vous êtes redevenue "simple" citoyenne, qu'attendez-vous de la nouvelle équipe municipale ?

« Je souhaite que la nouvelle équipe en place s'occupe des problèmes essentiels et importants pour les habitants et utilise à bon escient les deniers publics ! »

La Rédaction

LES COMMISSIONS ET LEURS MEMBRES

Les projets de la commune sont portés par 11 commissions

Les besoins, les contraintes, les opportunités, les coûts des projets vont y être analysés. Des propositions concrètes découleront de ces réflexions et seront présentées à l'ensemble du conseil municipal qui pourra apporter ou demander des éléments complémentaires et qui validera ou non les propositions.

Après validation, la commission suivra l'avancement du projet avec la participation de Martine Commeiras, secrétaire de mairie, pour les aspects administratifs. Des échanges réguliers sont souhaitables pour mener à bien les projets.

Commission d'Appel d'Offre

Présidente : Christine BLANCHAIS

Membres titulaires :	Membres suppléants :
Marie-Madeleine BARRILE	David ANDRE
Lahbib HANINI	Marie-José AMARA
Julien MESSER	Jérôme WEBER

Commission Budget/finances

Présidente : Christine BLANCHAIS

Marie-Madeleine BARRILE	Julien MESSER
Lahbib HANINI	Jérôme WEBER
Yannick LITTNER	

Commission Communale des Impôts Directs

Présidente : Christine BLANCHAIS

Commissaires titulaires :	Commissaires suppléants :
Christian ADOLF	Marie-José AMARA
Marie-Madeleine BARRILE	Bernadette HOMMEL
Maurice WINTZ	David ANDRE
Roger PERAUD	Lahbib HANINI
Sophie HEID	Jérôme WEBER
Jean-Luc KLEIN	Alexandre ZIMMERMANN

Commission Ecole

Référente : Sophie HEID

Marie-José AMARA	Christine BLANCHAIS
Marie-Madeleine BARRILE	

Commission Communication

Référente : Estelle LOZACHMEUR

Christian ADOLF	Christine BLANCHAIS
Marie-José AMARA	Sophie HEID

LES COMMISSIONS ET LEURS MEMBRES

Commission Animations/Vie culturelle

Référentes : Marie-Madeleine BARRILE
et Marie-Odile KRIEGER

Christine BLANCHAIS
Gilbert FIGEL
Yannick LITTNER
Sébastien SCHMITT
Jérôme WEBER

Commission Environnement

Référent : Maurice WINTZ

Christian ADOLF
Marie-Madeleine BARRILE
Christine BLANCHAIS
Gilbert FIEGEL
Yannick LITTNER
Estelle LOZACHMEUR
Julien MESSSER
Sébastien SCHMITT

Commission Bâtiments/Patrimoine/Voirie

Référent : Yannick LITTNER

David ANDRE
Marie-Madeleine BARRILE
Christine BLANCHAIS
Marie-Odile KRIEGER
Yannick LITTNER
Julien MESSER
Sébastien SCHMITT
Jérôme WEBER

Commission Fleurissement

Référent : Yannick LITTNER

Bernadette HOMMEL
Marie-Antoinette DAULL
Véronique LITTNER
Sébastien SCHMITT

Commission de contrôle des listes électorales

Titulaire :
Christian ADOLF

Suppléante :
Sophie HEID

A désigner : 1 délégué de l'administration
et 1 délégué du Tribunal judiciaire

Commission Bilan Energétique Alter Alsace Energies

Marie-Madeleine BARRILE
Christine BLANCHAIS
Sébastien SCHMITT
Maurice WINTZ

LA COMCOM

La Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland a été créée le 1er janvier 2002. Elle est composée aujourd'hui de 23 communes (dont 4 sont un regroupement de plusieurs communes).

Dans les communes de moins de 1.000 habitants comme la nôtre, les conseillers communautaires (c'est-à-dire ceux qui représentent les communes dans les organes intercommunaux) sont les membres du conseil municipal « désignés dans l'ordre du tableau » : c'est-à-dire le maire, les 1er adjoint, 2ème adjoint…Le nombre de représentant est fonction du nombre d'habitants.

Ainsi, Durningen a un représentant au sein de la Comcom, le maire. Le suppléant en cas d'empêchement est Julien Messer, le 1er adjoint. Les membres de la Comcom se réunissent environ toutes les six/sept semaines, d'abord au Bureau des Maires le mardi soir puis au Conseil communautaire le jeudi soir de la même semaine.

Chacun des maires participent aux commissions de son choix.

J'ai choisi de participer à la commission « Aménagement du territoire » nouvellement créée, et aux commissions « Fonds de solidarité » et « Petit patrimoine ».

Maurice Wintz m'accompagnera en tant qu'expert à la commission « Aménagement du territoire ». Il s'agira pour nous, dans les grandes lignes, de suivre la réalisation des itinéraires cyclables intercommunaux, de faire des propositions de développement de la trame verte et bleue et d'apporter des pistes de réflexions quant aux orientations envisagées sur le plan climat territorial.

Yannick Littner, quant à lui, participera à la commission « Tissu associatif ». Il s'agira de maintenir et développer les relations avec les associations sportives et de loisirs du territoire, de définir les occupations des gymnases et équipements sportifs intercommunaux et enfin, de travailler avec l'Office du Tourisme pour promouvoir notre beau territoire.

Le mot de Justin VOGEL, Président de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland

« Chers habitants de Durningen,

L'épreuve du premier confinement surmontée, nous rêvions tous, secrètement, au cœur de l'été, d'un monde d'après et notamment d'un Noël sans virus.

Peine perdue.

Mais dans ce Kochersberg béni des Dieux, malgré ce contexte contraignant et affligeant, faisons en sorte que la magie de Noël opère au sein de nos familles et si au cours de l'année 2021 nous ne pouvons être le crayon qui écrit le bonheur, soyons au moins la gomme qui efface la tristesse.

Glìcklichi Wihnàchte ùn e güeter Rùtsch ìn's neue Johr. »

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 janvier 2020

- Projet de mise en place d'un écran dans la salle socioculturelle (projecteur, éclairage scène, sono) : voir les attentes des associations. Décision reportée à un prochain conseil municipal.

- Un point sur les travaux futurs :

Le conseil communautaire nous a accordé une subvention de 16 196.10 € pour la restauration du lavoir à linge, route d'Avenheim.

La dernière version des aménagements des rues du village nous a été transmise par la société SFI. Le marché public va être lancé.

- Aire de jeux : remise en état de l'aire de jeux par la société SATD suite au contrôle de maintenance : 3 4347.70 € HT. Achat de nouveaux filets de basket-ball pour le city stade.

Séance du 4 mars 2020

- Compte de gestion et compte administratif :

Le résultat du compte de gestion 2019 établi par le trésorier municipal coïncide avec le résultat du compte administratif 2019 établi par la commune.

Mme le Maire quitte la séance pendant le vote du compte administratif. Les comptes sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Pour l'exercice 2019 :

Excédent de fonctionnement :	962 659.47 €
Excédent d'investissement :	27 541.53 €
Soit un résultat global de :	990 201.00 €

- Approbation et signature du marché public « travaux d'aménagement de voies communales à Durningen » :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver et d'autoriser Mme le Maire à signer le marché public avec l'entreprise Diebold TP pour un montant de 259 477.30 € HT.

- Lotissement Les Hauts de Durningen : acquisition et versement de la voirie dans ledomaine public :

Mme le Maire propose au conseil municipal d'accepter la rétrocession et l'intégration des voies et réseaux du lotissement Les Hauts de Durningen dans le domaine public. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. La longueur de rétrocession de la voirie s'élève à 310 mètres.

- Divers :

Nicole MEY, adjointe technique à la mairie prend sa retraite à compter du 1er mai 2020.

Ecole : accord de principe pour le renouvellement des ordinateurs.

Séance du 25 mai 2020

- Installation des nouveaux élus :

-Election du Maire : Christine BLANCHAIS

-Détermination du nombre d'adjoints : 4

-Election des 4 adjoints :

Jullien MESSER est élu 1er adjoint,

Yannick LITTNER est élu 2ème adjoint,

Maurice WINTZ est élu 3ème adjoint,

Et Estelle LOZACHMEUR est élue 4ème adjointe.

-Lecture de la Charte de l'élu local.

Séance du 30 mai 2020

- Fixation des indemnités des élus sur la base du barème défini par l'Etat :

Indemnités du maire : 40.3 % de l'indice brut 1027 soit 1355.82 euros nets mensuels,

Indemnités des adjoints : 10.7 % de l'indice brut 1027 soit 359.99 euros nets mensuels.

- Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

- Création d'un emploi d'adjoint technique territorial contractuel pour le nettoyage des locaux. Ce poste est occupé par Mme Isabelle MUCKENSTURM qui remplace Mme Nicole MEY a pris sa retraite.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- **Création d'un emploi d'adjoint technique territorial contractuel** pour le nettoyage des locaux. Ce poste est occupé par Mme Isabelle MUCKENSTURM qui remplace Mme Nicole MEY a pris sa retraite.

- **Cartes cadeaux** de 300 € offerte à Nicole MEY pour son départ en retraite, et de 100 € à Mathieu SCHANN (conseiller municipal de la mandature 2014-2020) pour la naissance de son fils en avril 2020.

Séance du 22 juin 2020

- **Fixation des taux d'imposition 2020** qui restent identiques aux taux votés en 2019

	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non bâti
Taux 2020	16.33%	44.47%
Produit de ces taxes pour 2020	97 066 €	15 965 €

Produit total de ces deux taxes : 113 031 €

- **Création des commissions communales :**

Commissions obligatoires

-Commission d'appels d'offres

-Commission Communale des Impôts Directs

Autres commissions

-Budget / Finances

-Environnement / Biodiversité

-Fleurissement

-Communication / Relations Publiques / Cérémonies officielles

-Animations / Vie culturelle / Jeunes

-Bâtiments / Patrimoine / Voirie

-Ecole

-Projet ancienne Ferme Rui

- **Recensement de la population 2021 :** nomination de Martine COMMEIRAS comme coordinatrice communale.

- **Délibération autorisant le recrutement** de Baptiste RUSCH, jeune de notre village, pour un job d'été du 6 juillet au 19 juillet 2020 afin d'apporter une aide à l'employé communal.

- **Demande de subvention de la part des Restaurants du Cœur :** une subvention d'un montant de 300 € a été décidée.

- **Délibération concernant l'achat d'une petite parcelle rue de la Buhn :** la commune va acheter 0.40 are du jardin de la propriété située au 2, rue Hanau Lichtenberg pour un montant de 4 000 € à la société MB de Furdenheim. Cet achat permet ainsi d'accéder à la rue de la Buhn depuis l'ancienne ferme Rui (rue Principale).

Séance du 10 juillet 2020

- **Affectation du résultat :**

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter au compte 002 : 889 001.00 € et au compte 1068 : 73 658.47 €.

- **Budget primitif 2020 :** après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote le budget primitif de 2020.

Section de fonctionnement : 1 293 392.00 €.

Section d'investissement : 1 145 363.00 €.

- **Renouvellement du bureau de l'Association Foncière :** l'Association Foncière est administrée par un bureau qui comprend le maire, des propriétaires qui sont désignés pour 6 ans. Ils sont désignés par moitié par le conseil municipal et par moitié par la Chambre d'Agriculture parmi les propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement.

Les membres titulaires désignés par le conseil municipal sont Julien MESSER, Gabrielle FIACRE et Maurice WINTZ.

Luc WENLING et Benoît WOLFF sont désignés membres suppléants.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Comité National d'Action Sociale :

Désignation :

d'un délégué élu : Marie-Madeleine BARRILE MULLER

d'un délégué des agents : Martine COMMEIRAS.

- Désignation des électeurs pour l'élection des délégués du collège des communes au comité syndical de l'ATIP :

Christine BLANCHAIS électrice titulaire, Yannick LITTNER, électeur suppléant.

- Ecole : achats d'ordinateurs : Le parc informatique est renouvelé en raison de sa vétusté pour un montant de 5 901.02 € HT. Ce montant est partagé par moitié entre les 2 communes.

- Chauffage mairie-atelier-salle des fêtes : Le groupe chauffage climatisation est tombé en panne. L'analyse de la panne et des devis pour la réparation ont été demandés.

Séance du 2 octobre 2020

- Commission de contrôle des listes électorales : Cette commission veille à la régularité des listes électorales. Christian ADOLF a été désigné conseiller municipal titulaire, et Sophie HEID conseillère municipale suppléante.

- Convention Alter Alsace Energies : Validation de la mission d'accompagnement par Alter Alsace Energie pour la réduction des consommations d'énergie (chauffage, électricité et eau) des bâtiments (mairie, salle communale, Eglise, ancien presbytère, école) et de l'éclairage public. Le projet s'étend sur 3 ans. Après déduction d'une subvention apportée par l'ADEME et la Région, le coût final restant à la charge de la commune à l'issue des 3 ans est de 4 480 €.

- Avis favorable du conseil municipal relatif à une demande d'enregistrement au titre des installations classées de l'**Earl FRIESS exploitation d'un élevage de poules pondeuses plein air sur le territoire de la commune de Rohr.**

- Avis favorable à la **demande de réduction du prix de la salle communale** de la part de M. et Mme MEY qui avaient loué la salle en juillet pendant les fortes chaleurs alors que la climatisation était en panne.

- Zone de Non Traitement riverains : la commune a pris contact avec les agriculteurs afin de mettre en place une zone de non traitement autour des habitations de 5 à 3 mètres. Cette zone serait plantée en jachère fleurie et la commune indemniserait les agriculteurs à hauteur de 20 centimes du m².

- Animations :

La fête de Noël et fête des Ainés doivent être annulées en raison de la situation sanitaire.

- SDEA : Julien MESSER est le délégué élu de la commune de Durningen au SDEA pour les compétences eau, assainissement et grand cycle de l'eau.

- Permis d'aménager du lotissement « Les Toits du Kochersberg » rue des Champs. Le jugement du Tribunal Administratif a été rendu le 15 juillet 2020. Les requêtes des riverains tendant à l'annulation du permis d'aménager issu des 3 arrêtés des 23 novembre 2017, 16 novembre 2018 et 19 mars 2020 ont été rejetées.

- **Micro-crèche :** le début des travaux est programmé pour le 1er trimestre 2021, des sondages pour évaluer la nature des fondations seront réalisés.

Séance du 30 octobre 2020

- Demande de subvention Caritas : Une subvention d'un montant de 300 € a été accordée.

- **La cérémonie du 11 novembre 2020 :** Les consignes du gouvernement nous obligent à limiter la cérémonie au dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts par le maire et les adjoints. La présence du public est interdite.

- Validation par le Conseil Municipal de la création du site internet et d'une identité visuelle :

La prestation prévoit la création d'un site internet complet, fonctionnel en ligne. La commune sera chargée de définir l'arborescence du site et d'y apporter le contenu ainsi que les photos à publier. Le montant du devis est de 2650.00 € HT auxquels il faut ajouter un abonnement mensuel de 85 € HT. Cet abonnement inclus l'hébergement, la maintenance, la sécurité, et la mise à jour du site autant que nécessaire.

Nous avons souhaité par ailleurs créer une identité visuelle pour notre village. Celle-ci sera déclinée pour le site internet, le courrier à en-tête et les cartes de visite. L'agence Label ID nous présentera trois pistes créatives qui pourraient intégrer ou rappeler le blason de Durningen. Le projet s'élève à 2704.25 € HT. Le site internet devrait être créé d'ici le 1er trimestre 2021.

- Décision d'installer d'un écran de projection et d'un vidéo projecteur.

Pour rendre la salle des fêtes plus attractive, permettre d'y donner des conférences, d'y projeter des films avec un matériel plus performant, une réflexion a été menée sur plusieurs mois autour d'une modernisation de l'équipement audiovisuel.

La commission « Bâtiments » qui a suivi ce projet déjà amorcé par l'équipe municipale précédente, a présenté un power point détaillant le projet. Trois devis ont été demandés aux sociétés VIDELIO, LAGOONA et WEBER. Le projet consiste en la mise en place d'un écran de projection de 181 x 290 cm en bordure de scène et de l'installation d'un vidéo projecteur en fond de scène, avec une projection par l'arrière, et proche du plafond pour ne pas gêner la circulation. Il sera piloté par une tablette simple d'utilisation. Un dispositif de connectique PC sans fil complètera le projet ainsi que des amplis et des enceintes. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le projet de la société VIDELIO pour un montant de 23 153.61 € HT.

- **Fête des Aînés** : compte tenu du contexte sanitaire, la fête des Aînés doit être annulée. En témoignage de l'attention que la commune souhaite porter à ses aînés, un colis gourmand leur sera offert et remis par l'équipe municipale à leur domicile.

Vu le nombre croissant d'aînés dans notre commune (192 personnes ont plus de 60 ans), et vue la taille de notre salle des fêtes, le conseil municipal a décidé de porter à 65 ans l'âge requis pour être convié à la fête des Aînés. Cependant, pour la fête de 2021 comme pour les suivantes, nous continuerons à inviter les personnes qui avaient 60 ans en 2019 (et donc pas encore 65).

Séance du 4 décembre 2020

-Demande de subvention de l'école : une subvention de 275 € a été accordée pour organiser un Noël aux écoliers.

-Lampadaires solaires au citystade : le conseil souhaite installer 3 lampadaires solaires pour permettre aux jeunes de profiter du city stade en toute saison. Le montant pour l'achat et la pose des lampadaires par la société Sobeca s'élève à 7 802 € HT. Une subvention de 2 048.02 € nous a été accordée par la Communauté de Communes du Kochersberg. Nous allons également faire une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR 2021.

-Déneigement de la commune :

La convention de déneigement avec Hubert LUTTMANN de Rohr doit être renouvelée. Il souhaiterait se voir verser un forfait en début de saison de 1.15 € par habitant soit 768.20 € pour 668 habitants. En cas de neige, les heures travaillées se déduiraient de ce forfait. Le tarif horaire serait de 61 € HT. Si le nombre d'heures d'intervention est inférieur à 10h30, M. LUTTMANN accepterait de faire un passage pour entretenir les chemins piétonniers du village au printemps. Adopté à l'unanimité.

-Carte Cadeau de 100 € offerte à Julien Messer, 1er adjoint pour la naissance de son fils Anatole.

LE BUDGET 2019

Qu'est ce qu'un budget communal ?

C'est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. Il est un outil de contrôle qui permet de suivre la gestion communale.

Le budget primitif est un document prévisionnel qui retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Il devra être voté avant le 15 avril 2021.

Pour 2020, la date de vote limite des budgets a été décalée au 31 juillet 2020 en raison de la situation sanitaire du pays. Nous l'avons adopté le 10 juillet 2020.

L'exécution annuelle du budget d'une collectivité donne lieu à la confection de deux documents, qui doivent être parfaitement concordants :

Le compte administratif, élaboré par le maire.

Le compte de gestion, établi par le trésorier, comptable de la collectivité.

La structure d'un budget comporte deux parties :

La section de fonctionnement qui regroupe :

-toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette.

-toutes les recettes que la collectivité peut percevoir. Il s'agit notamment des impôts directs locaux, des dotations de l'Etat, et le résultat antérieur reporté.

A noter que l'Etat a engagé une réforme profonde de la fiscalité locale avec une disparition progressive de la taxe d'habitation. Celle-ci n'est donc plus versée directement aux collectivités. Une compensation devrait être versée.

La section d'investissement comporte :

-en recettes : les dotations et subventions.

-en dépenses : les dépenses d'équipements de la collectivité, le remboursement de la dette.

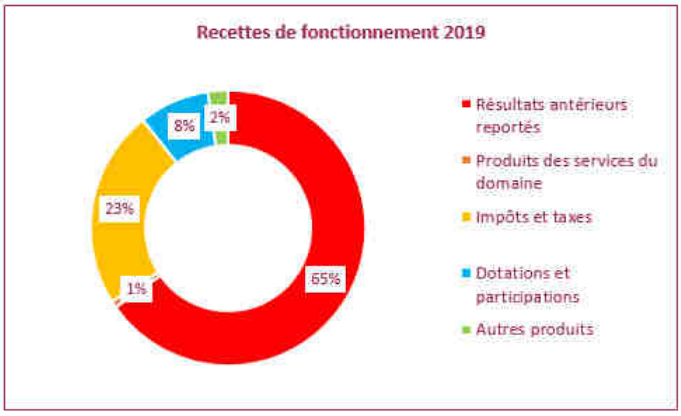

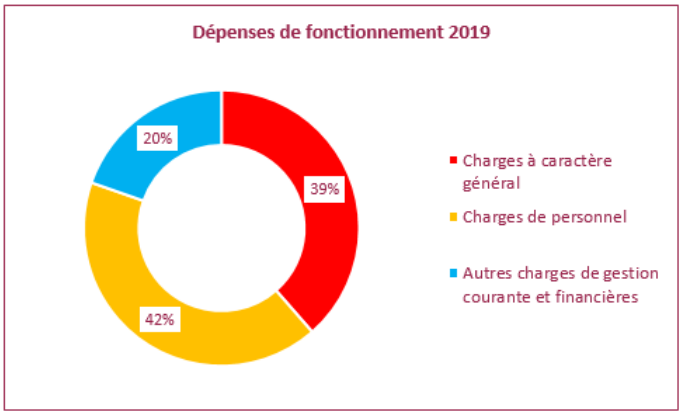

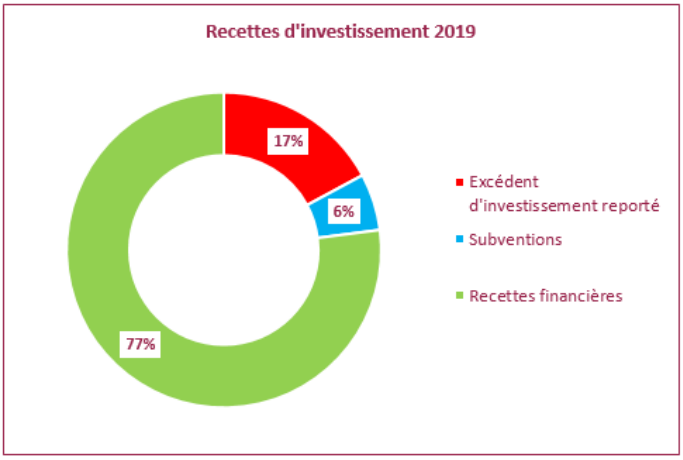

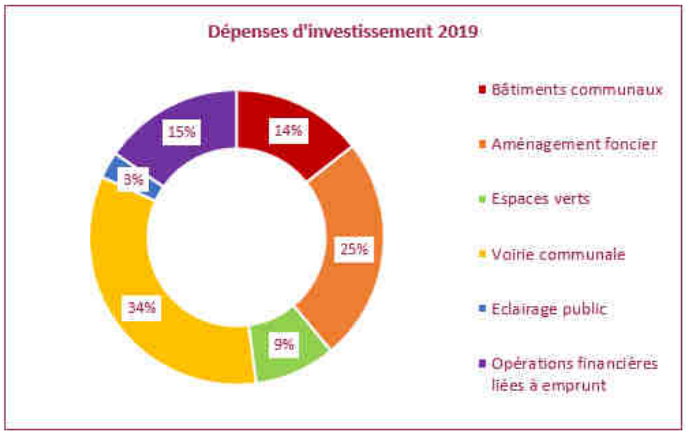

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019				
		Montant	Part du budget	
NOS RECETTES	1) Résultat de fonctionnement reporté	818 064.35 €	65.25 %	Excédents antérieurs reportés
	2) Atténuation de charges	1 830.00 €	0.14 %	Supplément familial de traitement
	3) Produits des services du domaine	9869.94 €	0.79 %	Concession cimetière, redevances d'occupation du domaine public, droit de chasse, avance sur charges location appartement ancien presbytère
	4) Impôts et taxes	292 375.67 €	23.32 %	Contributions directes, taxes d'habitation, taxe foncière, reversement de la com com, droit de place, droit de mutation
	5) Dotations et participations	103 821. 46 €	8.29 %	Dotation forfaitaire, dotation globale de fonctionnement, dotation nationale de péréquation, dotation élus locaux, attributions, FCTVA
	6) Autres produits de gestion courante	19 587.32 €	1.56 %	Location appartements ancien presbytère, location salle socioculturelle, fermage
	7) Produits financiers	6.80 €	0 %	Intérêts part sociales
	8) Produits exceptionnels	8 149.10 €	0.65 %	Versement du bénéfice de la fête de Noël dans le budget communal, remboursement sinistres
	TOTAL RECETTES	**1 253 704.64 €**	100 %	

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019				
		Montant	Part du budget	
NOS DEPENSES	1) Charges à caractère général	112 271.67 €	38.57 %	Eau, électricité, combustibles, fournitures de petits équipements, entretien de bâtiments, des voies et réseaux, primes d'assurance, fleurissement, fêtes et cérémonies, école, frais de télécoms, taxes foncières
	2) Charges de personnel	121 553.90 €	41.77 %	Salaires du personnel communal et des Atsem (école), charges sociales
	3) Autres charges de gestion courante	56 760.87 €	19.50 %	Indemnités des élus, service incendie, SIVU, contribution pluviale, participation SDIS, subventions
	4) Charges financières	458.73 €	0.16 %	Intérêts des emprunts
	TOTAL DEPENSES	**291 045.17 €**	100 %	

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019				
		Montant	Part du Budget	
NOS RECETTES	1) Excédent d'investissement reporté	20 603.64 €	17.14 %	
	2) Subvention d'investissement	7 005.07 €	5.82 %	Subvention de la Communauté de Communes du Kochersberg pour travaux d'aménagement du cimetière
	3) Recettes financières	92 600.70 €	77.04 %	FCTVA : 16 661.04 €. Taxe d'aménagement : 21 028.73 €. Autres Fonds : 22 014.57 €. Excédent de fonctionnement capitalisés : 32 896 36 €
	TOTAL RECETTES	**120 209.41 €**	100 %	

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2019				
		Montant	Part du budget	
NOS DEPENSES	1) Ecole	1 389.00 €	1.50%	Installation de prises pour la salle informatique, achat de stores occultants, et de drapeaux
	2) Cimetière	2 184.00 €	2.35 %	Achat et mise en place d'une fontaine
	3) Ferme Rui	1 900.00 €	2.05 %	Frais d'étude CAUE
	4) Mairie	840.00 €	0.90 %	Achat de 5 panneaux électoraux
	5) Salle socioculturelle, atelier	7 036.92 €	7.59 %	Achat d'illuminations de Noël (11 arbustes led pour candélabres), achat d'un pulvérisateur, de bacs inox, d'une tente pliante, de 2 armoires froides
	6) Aménagement Foncier	22 748.92 €	24.56%	Marché public travaux connexes à l'aménagement foncier agricole et forestier
	7) Espaces Verts	8 257.27 €	8.91 %	Aménagement d'un massif place Steckel sortie du village en direction de Schnersheim
	8) Voirie communale	31 369.38 €	33.85 %	-Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection et d'aménagement des voies communales, relevés topographiques -Travaux de voirie rue Mantelweg et rue des Ecoliers mise en souterrain réseaux Orange et fibre
	9) Eclairage public	2 713.20 €	2.93 %	Fourniture et pose de 7 prises illuminations de Noël
	10) Opérations financières	14 229.19 €	15.36 %	Emprunt
	TOTAL DEPENSES	**92 667.88 €**	100 %	

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Nous vous rappelons que la salle communale, située à côté de la mairie, peut être louée l'espace d'une 1/2 journée, d'une journée ou d'un week-end.

Elle est équipée d'une cuisine professionnelle, d'un bar, d'une scène et permet d'accueillir jusqu'à 150 personnes installées à table.

Tarifs de la location	Particuliers de la commune	Particuliers hors commune
Pour le week-end	220 €	380 €
Pour la journée (lundi, mardi, mercredi ou jeudi)	140 €	180 €
Pour la 1/2 journée (lundi, mardi, mercredi ou jeudi)	80 €	120 €
Pour un enterrement	40 €	40 €

Un tarif spécial est accordé aux particuliers de Kienheim :

320 € pour la location de la salle pour le week-end.

En suppléments : l'utilisation de la tireuse à bière : 20 € (commune) et 31 € (hors commune).

Caution demandée :

- de 300 € pour la salle
- de 150 € pour le chariot de nettoyage.

La salle devra être rendue nettoyée et dans le même état de propreté que lors de la remise des clés. Si tel n'était pas le cas, la commune se verrait dans l'obligation de facturer un supplément de 70 € pour le nettoyage.

En cas de **désistement** à moins d'un mois de la date réservée un chèque de 50 € sera demandé.
Le chèque est à établir à l'ordre de M. le trésorier municipal.

LES TRAVAUX SUR NOTRE COMMUNE

Equipement audiovisuel de la salle des fêtes

Lieu de rassemblements, siège des manifestations culturelles et festives communales et privées, notre salle des fêtes est un équipement public phare de la commune.

Des travaux y sont actuellement menés qui concernent notamment l'installation d'un système de vidéo-projection qui faisait jusqu'ici défaut. S'en suivra la rénovation des peintures au cours du premier trimestre 2021 et du balcon au printemps.

Ces travaux participent à la valorisation de nos installations communales et rendront la location de la salle des fêtes plus attractive. Ils permettront d'y organiser des conférences, d'y projeter des films avec un matériel plus performant. Ce projet s'inscrit dans une politique de gestion à moyen et long termes, dans le cadre du mandat actuel mais également pour les équipes municipales qui seront en fonction lors des prochains mandats.

Les travaux de préparation (démontage de l'ancien matériel, tirage de câbles, mise en place de prises, peinture de la scène…) du futur chantier ont débuté mi-novembre.

Ceux-ci ne devraient pas gêner la reprise des activités des associations en janvier si celles-ci devaient être à nouveau autorisées par le gouvernement.

Ouverture de la micro-crèche bilingue

L'ouverture de la crèche est prévue pour le 17 août 2021.

KRYSALIS
ACCUEIL FRANCO-ALLEMAND DES TOUT-PETITS

Initialement, la société Krysalis avait souhaité ouvrir les portes de sa crèche à la rentrée scolaire de septembre 2020 (voir Les Echos de Durningen 2019). Cependant, le chantier ayant pris du retard à cause de la crise sanitaire, l'ouverture a dû être reportée à la rentrée prochaine.

Les travaux vont débuter au cours du 1er trimestre 2021, des sondages des fondations ont déjà été réalisés en novembre. Krysalis aménagera l'ancien local des pompiers (Rue des Artisans) à ses seuls frais et en assurera la gestion (gestion du personnel, gestion administrative, facturation aux familles…). En contrepartie, la commune met à disposition gratuitement les locaux pendant 5 ans. Au terme de ces 5 ans, une redevance d'occupation de 1.000 euros mensuels sera versée à la commune.

La crèche sera bilingue franco-allemand et devrait accueillir au maximum 11 enfants de 3 mois à 6 ans. Vous pouvez inscrire vos enfants via le site www.krysalis.eu ou info@krysalis.eu

KRYSALIS 10 Rue des Bouchers 67000 STRASBOURG

Bientôt un toit sur l'ancien lavoir à linge

Nous en parlions dans Les Echos de Durningen de 2019, à l'abandon depuis des décennies, l'ancien lavoir à linge est redevenu propriété de la commune dans le cadre de l'aménagement foncier.

Les travaux de rénovation ont démarré début 2020 mais le planning initialement prévu a été perturbé. Malgré cela, la charpente et la toiture devraient bientôt être posées.

Le lavoir dénommé « Wiewasch » se situe à environ 250 mètres du village à la sortie de Durningen en direction d'Avenheim. Evolution des travaux depuis début mars.

LES TRAVAUX SUR NOTRE COMMUNE

L’aménagement des rues se termine

Les travaux d’aménagement des rues ont débuté à la mi-août. Depuis cette date, une réunion de suivi de chantier organisée chaque lundi matin avec SFI et l’entreprise Diebolt, a permis de veiller à la bonne réalisation des travaux et de faire des ajustements quand cela a été nécessaire. Le Conseil Départemental, ES et le Sdea ont également participé, chacun pour ce qui le concerne. A ce jour, quelques aménagements sont à terminer.

« Notre association Alter Alsace Energies s'est fixée, dès sa création en 1980, un objectif simple : accompagner tous les publics pour tendre vers une Alsace 100% énergie renouvelable.

Quarante ans plus tard, nous avons travaillé avec plus de 600 communes, conseillé plus de 37 000 particuliers, réalisé plus de 1 000 projets scolaires…Et la vision des fondateurs est plus que jamais d'actualité : l'objectif 100% renouvelable est maintenant inscrit dans le schéma régional (SRADDET) et porté par des collectivités territoriales, de grandes entreprises nationales, des acteurs locaux, des particuliers...Reste à le faire advenir !

Nous sommes convaincus que seule une appropriation de la transition énergétique par tous permettra sa mise en oeuvre. Aussi nous proposons des actions à destination de tous les publics pour que chacun devienne acteur du monde de demain… qui commence aujourd'hui ! »

Christophe Hartmann, Président

Une collectivité qui souhaiterait éventuellement devenir territoire à énergie positive se demande toujours « par où commencer » ?

A Alter Alsace Energies, nous croyons en l'action. Si vous souhaitez maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques de votre patrimoine bâti (mairie, école, équipement sportif…) et de l'éclairage public, le CEP (Conseiller en Energies Partagé) d'Alter Alsace Energies peut répondre à vos besoins. Notre démarche se déroule en trois étapes, qui durent chacune un an.

Etape 1 : La sobriété

La première étape, et sûrement la plus importante, permettra la mise en place d'un suivi des consommations énergétiques. Nous pouvons suivre les réductions de consommation obtenues grâce à des optimisations très simples faites sur le chauffage, sur les sanitaires et les équipements électriques. Pour une quinzaine de bâtiments suivis, l'économie moyenne réalisée est de 13% soit environ 2 250 € par bâtiment et par an.

Etape 2 : L'efficacité

Il s'agit d'organiser et de planifier des investissements pour améliorer l'efficacité de vos bâtiments ou de vos équipements (isoler les bâtiments, changer de chaudière ou de type d'éclairage). Pour ce faire, grâce aux études que vous avez déjà réalisées ou à des estimations des économies possibles, nous allons prioriser les travaux en fonction de leur pertinence et de leur potentiel de réduction de consommation.

Etape 3 : Les énergies renouvelables

Une fois la consommation optimisée, nous avons une meilleure vision des besoins réels de la commune et nous pouvons alors nous projeter sur une éventuelle production d'énergie. L'objectif de cette dernière étape est de faire un bilan du potentiel des énergies renouvelables disponibles sur le territoire de la commune : réseaux de chaleur, solaire photovoltaïque et thermique, production hydroélectrique…

La commune a signé une convention avec Alter Alsace Énergies

Alter Alsace Energie nous propose de nous accompagner, et de nous fournir des outils adaptés pour suivre et optimiser la consommation d'énergie ou détecter les potentiels d'énergie renouvelable dans notre collectivité. Cet accompagnement sera réalisé sur 3 ans.

L'étape 1 - La sobriété, a débuté en novembre.

Il s'agit de réaliser un diagnostic énergétique de nos consommations d'électricité, d'eau et de fuel.

Et d'établir un diagnostic plus technique des installations de nos bâtiments communaux : la salle des fêtes, la mairie, l'atelier, les 3 appartements de l'ancien presbytère, l'église, l'école et éclairage public.

Ainsi, nous avons rencontré deux CEP avec qui nous avons fait le tour des installations communales de chauffage, d'eau, et d'isolation. Ils ont souhaité rencontrer les occupants des bâtiments, à savoir la secrétaire de mairie, les locataires des appartements de l'ancien presbytère, le président du Conseil de fabrique pour l'église, les institutrices pour l'école pour connaître leur ressenti, leur mode de vie, leurs souhaits.

Les relevés des consommations vont être réalisés mensuellement. Leur évolution sera suivie de près pour effectuer un 1er bilan dans 6 mois.

Dès que la crise sanitaire le permettra, des réunions de sensibilisation aux éco-gestes et des formations seront organisées auprès du personnel, de l'équipe municipale, et des occupants. Un accompagnement sera assuré tout au long de l'année.

Bilan de l'étape 1 fin 2021.

Economies rapides
et confort amélioré !

Cette 1ère étape permet de faire des économies très rapidement en veillant :

-à réguler les chaudières, éteindre le chauffage en été,

-faire des réglages électriques des ventilations, des détecteurs de présence,

-limiter les débits d'eau, régler la température du chauffe-eau, installer des robinets thermostatiques,

-calfeutrer les pas de portes, remplacer les joints des portes, des fenêtres…

et autres petits travaux que nous ne prenons pas toujours la peine de réaliser. A tort !

4 rue du Maréchal Foch
68460 Lutterbach
03 89 50 06 20

www.alteralsace.org

1 boulevard de Nancy
67000 Strasbourg
03 88 23 33 90

Gemapi : des programmes ambitieux

Ces dernières années ont vu se produire plusieurs évènements climatiques de forte intensité ayant impacté le Kochersberg. Qu'il s'agisse de coulées d'eau boueuse ou d'inondations, ces évènements se multiplient et s'intensifient notamment suite au changement climatique.

Ces nouveaux enjeux ont été intégrés dans les politiques publiques de gestion de l'eau à l'échelle des bassins versant de cours d'eau et nécessitent un engagement fort des collectivités en charge de la Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et de la Protection contre les Inondations (GEMAPI).

Pour répondre aux objectifs de préservation des milieux naturels et de protection des biens et des personnes et limiter leur vulnérabilité, des programmes ambitieux sont mis en œuvre sous l'impulsion du SDEA et de la Communauté de Communes du Kochersberg.

Les projets entrepris requièrent de lourds investissements, à hauteur de plusieurs millions d'euros pour les prochaines années.

La décision de mutualiser l'impact financier sur tous les villages de la Communauté de Communes, impactés ou non par les inondations, a été prise par le conseil d'administration de la Com-Com en 2018 afin de pouvoir faire face à cet immense défi !

Ces projets sont financés par les collectivités par le biais de la taxe GEMAPI instaurée sur le territoire en 2019 et peuvent être aidés par certains organismes régionaux (Région Grand Est, Agence de l'eau Rhin-Meuse).

Cette taxe a été réévaluée en 2020 pour atteindre une somme de 350.000 à 400.000 euros par an afin de répondre aux objectifs définis. La Communauté de Communes et le SDEA travaillent sur une prospective financière qui devrait permettre de garantir un maintien du montant de cette taxe tout en assurant la faisabilité des programmes de travaux.

De plus, la communauté de communes abonde ce budget d'environ 250.000 à 300.000 euros par an dans le cadre règlementaire de la protection des personnes dans la lutte contre les inondations.

Bande enherbée à Durningen. A l'ouest du village

Sur le territoire de la Comcom

Sur le territoire de la Comcom, des digues en travers des cours d'eau et des bassins de rétention sont prévus pour lutter contre les inondations des villages.

En complément, sont réalisés des travaux de restauration et de renaturation des cours d'eau afin qu'ils retrouvent leur fonctionnalité écologique.

Sur la photo ci-contre, la Souffel à Stutzheim-Offenheim après avoir été reméandrée. Le reméandrage consiste à allonger le tracé et à réduire la pente d'un cours d'eau pour rendre sa morphologie plus sinueuse et lui faire ainsi retrouver ses fonctions hydrobiologiques.

Reméangrage

Enfin, pour lutter contre les coulées d'eau boueuse et leurs impacts, des aménagements d'hydraulique douce (haies, fascines vivantes ou bandes enherbées) sont mis en œuvre pour diminuer l'érosion des sols, protéger les habitations et améliorer la qualité de l'eau.

Sur la photo ci-contre, une fascine vivante à Gougenheim.

Une fascine est un aménagement constitué de fagots entre deux rangées de pieux afin de réaliser un écran de branchages en travers du ruissellement. Cet obstacle perméable freine les ruissellements sans créer de zone inondable. La fascine vivante est réalisée avec du bois qui prend facilement racine au contact de la terre, comme du saule.

Fascine vivante

A terme, la fascine devient alors une haie. Dans un premier temps ce sont les branchages qui sont efficaces pour freiner les ruissellements et quand les branchages ont vieilli, les arbres qui sont suffisamment développés continuent à jouer un rôle vis-à-vis du ruissellement.

A Durningen

Des bandes enherbées de 250 mètres linéaires au total protègent le village contre les coulées d'eau boueuse. En 2021, les communes voisines, principalement Kienheim, Gougenheim et Gimbrett se verront aménager près de 2 km de haies qui seront plantées, 500 mètres linéaires de fascines vivantes et plus de 3 km de bandes enherbées.

Souffel 2027

Agir ensemble pour demain

La Souffel est une petite rivière de 27 km, qui dessine un linéaire d'environ 93 km avec ses affluents. Elle prend sa source à 215 m d'altitude au niveau de la commune de Kuttolsheim et se jette dans l'Ill au sud de La Wantzenau. Le bassin versant de La Souffel englobe 22 communes dont Durningen.

Ses quatre principaux affluents sont :

—> le Kolbsenbach à Mundolsheim

—> le Leisbach (ou Avenheimerbach dans sa partie en amont) à Mundolsheim

—> le Plaetzerbach à Wiwersheim

—> et le Musaubach à Griesheim-sur-Souffel.

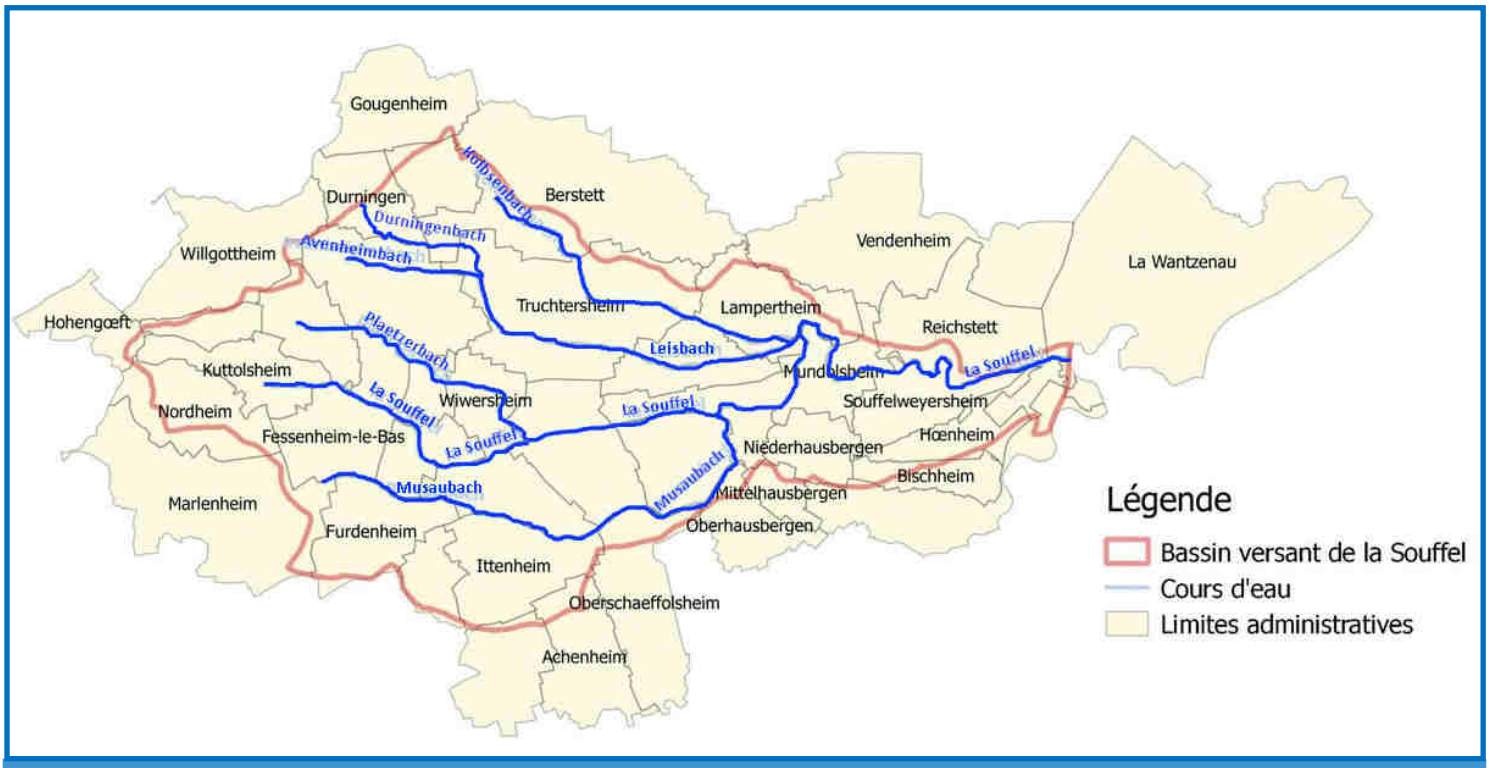

La Souffel et ses affluents présentent des concentrations en nitrates et produits phytosanitaires supérieures aux normes environnementales. Par ailleurs, de nombreux aménagements ont également participé à la dénaturation des cours d'eau, les transformant le plus souvent en fossé qu'en véritables ruisseaux.

Depuis plus de 5 ans, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Chambre d'Agriculture de la Région Alsace, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du Bassin de la Souffel et le Conseil Départemental du Bas-Rhin, tous partenaires du contrat « Souffel 2027 », s'engagent et se mobilisent autour d'un programme d'actions concrètes visant à restaurer la qualité de l'eau de la Souffel et de ses affluents d'ici 2027, afin de répondre aux objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau.

Depuis 2014 et jusqu'en 2027, chaque élu, agriculteur et citoyen à son niveau et accompagné de l'ensemble des partenaires et acteurs locaux, participe activement à la reconquête du bon fonctionnement naturel du bassin versant de la Souffel, en réduisant notamment les apports en substances polluantes et en favorisant la biodiversité.

Différentes actions ont déjà été mises en oeuvre :

- Etude sur les transferts des polluants et suivi de la qualité des cours d'eau ;

- Travaux de renaturation et reméandrage ;

- Elaboration d'un nouveau schéma d'assainissement (mise à niveau des stations d'épuration et gestion des eaux pluviales) ;

- Accompagnement et suivi auprès des agriculteurs (réduction des apports de produits phytosanitaires vers les eaux par l'agriculture, amélioration de la gestion de l'azote…) ;

- Intervention dans les écoles pour sensibiliser plus de 1 000 écoliers ;

- Création d'un réseau de guide jardin naturel : « éKo-jardiniers de la Souffel » ;

- Utilisation de techniques alternatives pour l'entretien des espaces publics par les collectivités ;

- Sensibilisation du grand public aux milieux naturels à travers des ateliers et des manifestations.

Et moi, que puis-je faire ?

Tout le monde est concerné et peut, à son échelle, participer à la préservation de notre environnement par de petits gestes quotidiens :

- jardiner au naturel et laisser la nature reprendre sa place ;

- boire l'eau du robinet, jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille en plastique et tout aussi bonne ;

- consommer de saisons les produits de nos producteurs locaux ;

- fabriquer des gîtes à insectes pour favoriser la diversité ;

- créer ses propres produits ménagers issus des recettes de nos grands-mères, beaucoup moins nocifs et plus économiques ;

……

Seuls, nous allons plus vite, ensemble nous allons plus loin.

SDEA – Service communication

Dessin réalisé par les enfants de l'école.

Les Zones de Non Traitement

Depuis le 1er janvier 2020, la loi impose aux agriculteurs le respect d'une distance entre les propriétés privées et les champs. Pour les cultures comme le blé ou la betterave, celle-ci est de cinq mètres.

Dans ces Zones de Non Traitement (ZNT), les agriculteurs ont le droit de labourer, de semer, de mettre de l'engrais et de récolter, mais pas de pulvériser des produits phytosanitaires.

Alors, que mettre sur cette bande de terre agricole interdite aux pesticides ?

Dominique Daul, président de la FDSEA du canton de Truchtersheim, et ses associés, ont eu l'idée d'expérimenter une ZNT fleurie à proximité des habitations. Il est pilote l'opération au sein de la com-com.

La première intention des agriculteurs était de planter six rangs de maïs, parce que c'est la culture qui est le moins traitée et la plus facile d'entretien. Une seconde solution consistait à semer de l'herbe, mais dans un esprit de dialogue avec les riverains et les communes, les agriculteurs y ont renoncé pour ne pas transformer cette bande de terrain en chemin. Ainsi, leur choix s'est porté sur des mélanges de plantes mellifères qui fleurissent de mars à octobre. Une manière d'égayer les villages.

Une première expérience concluante a été menée à Rumersheim. Truchtersheim a dit oui à ce potentiel de fleurissement.

A Durningen

Julien Messer, exploitant agricole à Durningen et 1er adjoint au maire, a identifié les zones de non-traitement sur le ban de notre commune. Il a d'ores et déjà pris contact avec les agriculteurs propriétaires ou exploitants de parcelles à proximité des habitations. Les prochaines semaines, une convention avec chaque agriculteur volontaire sera signée.

Des plantes mellifères seront semées au printemps prochain.

Un partenariat financier est établi avec les communes.

La mesure est justifiée par la perte de chiffre d'affaires du cultivateur qui ne récolte rien sur cette bande de terrain. Selon Dominique Daul : « On demande à la commune une contribution de 20 centimes le mètre carré pour les frais de semence et le travail agricole ».

RENCONTRES...

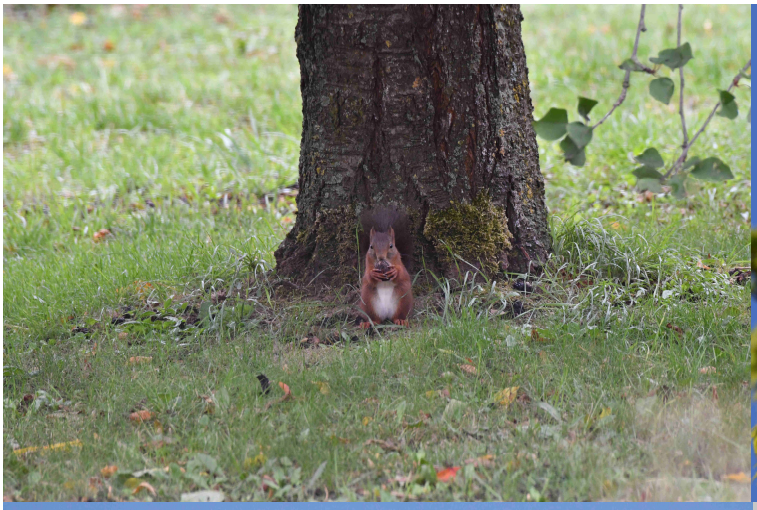

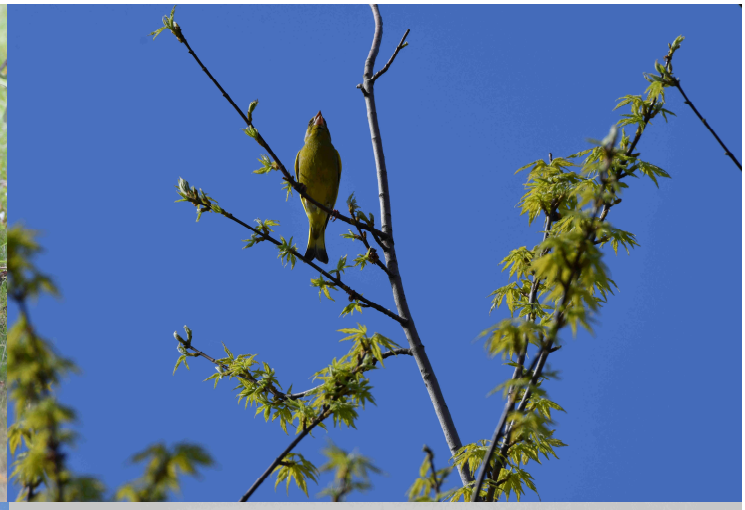

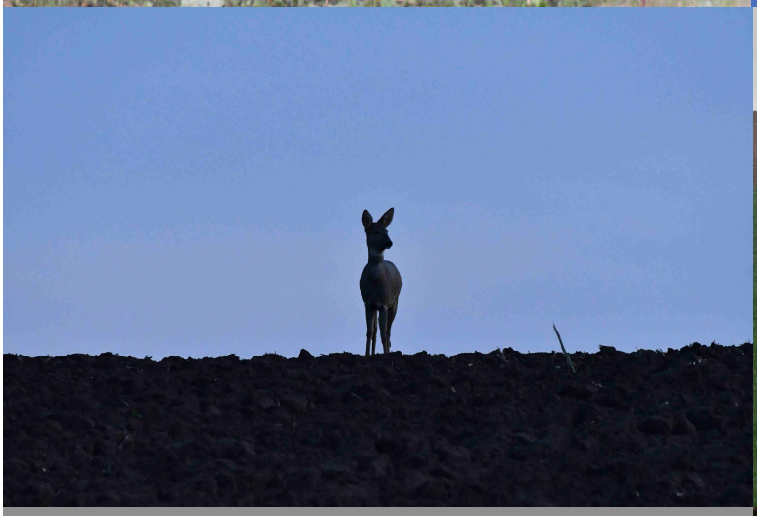

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Etaient présents lors de la cérémonie des vœux :

(de gauche à droite sur la photo)

Carine et Patrick VIRICEL et leur fils Michaël. Ils se sont installés 5, impasse du Paradis.

Nathalie et Roland SCHUTZ. Ils se sont installés 9B, rue de la Buhn.

Sandrine et Sébastien (absent) MAIROT et leur fille Emma. Ils se sont installés 7B, rue Saint Ulrich.

Danielle et Steve THALGOTT. Ils se sont installés 8, rue du Mantelweg.

Caroline BERTAGNOLLI et Thibault PARPAITE. Ils se sont installés 7, plateaux du Kochersberg.

Adrien PEUGEOT. Il s'est installé 3, petite rue de l'Eglise.

Alain SCHMITT (absent) et Sylvie STROHL, sa fille Nathalie BOURY. Ils se sont installés 6, rue Principale.

Sabine FROMENT et Aurélien KERN et leurs enfants Marthe et Arthur. Ils se sont installés 10 rue Principale.

Se sont également installés dans notre village en 2019 :

Guillaume CHAPOULIE et Annabelle CASSAN : 9C, rue de la Buhn.

Joëlle KREBS et son fils Jules : 13, rue Principale.

Janique IMATTE et ses 3 enfants Loris, Matéo et Enza : 9, rue de la Buhn.

Maxime STECKMEYER et Anna FIX : 13, rue des Artisans.

Jonathan BINDER-VIX et Nathalie KOENIG, leur fille Eléa : 1, rue des Vignes.

Manuelle SCHUCH et ses 2 enfants Tiana et Théo : 2, rue Jules César.

Véronique et Pascal ZUSSY : 12, rue des Romains.

CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Vendredi soir, une sympathique cérémonie a réuni, dans la salle des fêtes, les habitants de la commune de Durningen autour d'une galette géante. L'occasion de présenter les nouveaux arrivants et de mettre à l'honneur les forces vives du village.

Devant une centaine de Durrendoises et Durrendois, Gabrielle Fiacre, maire de la commune la plus haute du Kochersberg, a débuté la cérémonie par une citation de Léonard de Vinci : « Il n'est aucune chose qui aille plus vite que les années ».

Elle a annoncé qu'elle ne briguera pas un nouveau mandat et de relire avec beaucoup de plaisir son premier discours de 2002, expliquant qu'elle a « toujours aimé le temps des vœux, des moments d'espoir et de souhaits ». Elle en a profité pour remercier ceux qui ont choisi l'intérêt général plutôt que l'intérêt particulier.

Roger Péraud, premier adjoint, lui aussi libre en mars de tout mandat électif, a retracé les réalisations et travaux dans le village : le chemin piétonnier rejoignant l'école, l'aménagement du cimetière sans produits phytosanitaires, les travaux de toiture et d'accessibilité à l'église et, tout autour, les rénovations de la salle socioculturelle et de l'école, le city stade en collaboration avec la commune de Kienheim, et des chantiers plus longs, tels l'élaboration du PLUi et le regroupement de parcelles agricoles par la procédure de l'aménagement foncier.

Il a évoqué très brièvement les projets déjà actés et les travaux en cours, comme l'aménagement pour sécuriser l'entrée du village, l'acquisition d'un bâtiment agricole dans le but de préserver les corps de ferme, la réhabilitation de l'ancien lavoir à linge sur la route d'Avenheim, ou la création d'une micro-crèche sur l'emplacement de la caserne de pompiers.

La première magistrate a présenté les nouvelles familles arrivées dans le village en 2019 et invité les quinze foyers qui s'y sont installés à rencontrer les présidents d'associations et les responsables des différentes structures.

Tous les participants ont ensuite partagé le verre de l'amitié et échangé autour de la galette géante. Comme le veut la tradition, il y eut bien entendu plusieurs reines et rois.

DNA du 17 janvier 2020

L'ÉCOLE DE KIENHEIM-DURNINGEN

88 élèves ont repris le chemin de l'école

A l'occasion de la rentrée 2020-2021 en septembre dernier, 88 élèves ont repris le chemin de l'école. Aux dires de leurs parents, les enfants étaient ravis de retrouver leurs camarades (et aussi leur maîtresse !) après une année bien particulière marquée par plusieurs semaines de confinement. Et les parents n'étaient pas mécontents de cette reprise...

Les élèves de PS/MS avec Mme Henrion et Mme Siméoni.

Les élèves de GS/CP avec Mme Anglésio et Mme Host.

Les élèves de CE1/CE2 avec Mme Muller.

Les élèves de CM1-CM2 avec Mme Stiegler et Mme Laghouati.

L'école de Kienheim-Durningen accueille 88 élèves au total répartis de la manière suivante :

Classe de Mme Henrion PS/MS : 9 PS et 10 MS soit 19 élèves.

Classe de Mme Anglésio GS/CP : 12 GS et 10 CP soit 22 élèves.

Classe de Mme Muller CE1/CE2 : 11 CE1 et 14 CE2 soit 25 élèves.

Classe de Mme Stiegler (Directrice) et Mme Laghouati (en poste le mardi) CM1/CM2 : 16 CM1 et 6 CM2 soit 22 élèves.

École Intercommunale
Kienheim-Durningen
27 rue Principale,
67270 KIENHEIM
Tél. : 03 88 69 73 69

Luc Gintz, maire de Kienheim, Christine Blanchais, maire de Durningen et Sandrine RAFAEL, Conseillère municipale de Kienheim et responsable de la commission « Ecole » étaient présents le jour de la rentrée.

Une semaine riche en émotions

Deux classes ont participé à une classe escalade du 13 au 17 janvier 2020 à "Roc en stock" à Strasbourg. Cette structure est un outil ludique d'entraînement et de découverte de la pratique de l'escalade.

Les élèves ont appris les règles de sécurité, à s'équiper pour grimper, à mettre en pratique les conseils des moniteurs et tous ont progressé sur les divers parcours proposés.

Il leur a fallu beaucoup de courage parfois, pour surmonter leur peur de la hauteur, mais tous ont été très courageux et ravis de leur semaine sportive.

Ils en garderont un très bon souvenir.

Dièdres, dalles, murs verticaux, surplombs, dévers : les enfants ont pu profiter d'installations adaptées à tous les niveaux.

Edition 2020 de l'opération « Nettoyons la nature »

Dans le cadre de la sensibilisation à la protection de l'environnement, les élèves ont participé le 25 septembre 2020 à l'opération « Nettoyons la nature ».

Les élèves, équipés du matériel de protection et de ramassage nécessaire, ont ainsi prélevé les déchets retrouvés sur un parcours délimité aux abords de l'école.

L'objectif de cette opération est de nous faire réfléchir quant à l'impact de nos comportements et des déchets sur la nature. C'est également l'occasion de faire un geste concret pour la protection de notre environnement.

La démarche vise à faire comprendre le devenir des déchets anthropiques, à sensibiliser à l'importance du tri et du recyclage. Elle représente une opportunité pédagogique forte pour mettre en place des débats d'idées en accord avec les programmes d'éducation à la citoyenneté.

Chaque année, « Nettoyons la nature » rassemble des centaines de milliers de volontaires dont de très nombreuses classes. Ce rendez-vous annuel national devenu incontournable, est ainsi reconnu comme un outil de lutte en faveur de la protection de la planète.

En 2019, l'opération a permis de récolter pas moins de 46 tonnes de déchets rien que dans la région Grand-Est !

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre à 11 h, le maire et les adjoints au maire se sont rassemblés devant le monument aux morts.

Ce fut l'occasion pour le maire de prononcer le message adressé par Mme Geneviève Darrieussecq, Ministre chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.

Le maire a également rendu un hommage solennel à tous les morts pour la France. A ceux de Durningen de la guerre de 1914 et à ceux d'aujourd'hui, en énumérant leur nom. S'en est suivi le traditionnel dépôt de gerbe au pied du monument aux morts.

En cette année de crise du Covid, la présence du public n'a pas été autorisée par les autorités.

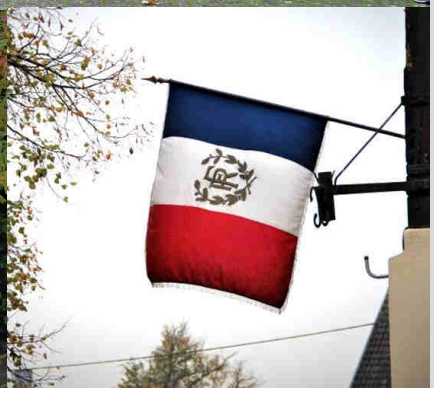

«Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage.

En ces instants, au souvenir des évènements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.»

Extrait du message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.

Des paniers gourmands de nos producteurs locaux

Chaque année, la commune a pour habitude d'organiser une fête de Noël pour les Aînés. Malheureusement, cette année, au regard du contexte de crise sanitaire, la municipalité a dû respecter les mesures actuellement en vigueur pour ralentir la propagation du virus. Parce qu'il n'y a rien de plus important que la santé, la municipalité a été contrainte d'annuler cette édition 2020 de la fête des Aînés.

Ayant toutefois à cœur d'accompagner nos Aînés dans cette période des fêtes de fin d'année profondément ancrée dans nos traditions, l'équipe municipale a souhaité marquer cet évènement en leur offrant un panier gourmand.

Dans un esprit de solidarité, l'équipe a choisi de se fournir chez nos producteurs locaux. Ce fut ainsi l'occasion de découvrir et d'apprécier leurs produits.

Tourte de Noël à la viande et crème de foie gras, chocolats de Noël, winachtsbredel d'« Arômes et Sens Jean Jenner - Pâtissier Traiteur » à Durningen, miel de fleurs du bois fleuri de Durningen de Jean-Marie Kremer, asperges artisanales et terrine de canard du Gaveur du Kochersberg de Woellenheim, Crémant d'Alsace du Domainde Koestel d'Ergersheim et bredele confectionnés par des bénévoles de Caritas Kochersberg.

C'est une équipe sympathique, aidée de « petits lutins » motivés qui a déposé une carte d'information des modalités de distribution dans les boîtes aux lettres des personnes concernées. C'est elle aussi qui s'est chargée de préparer et distribuer les paniers gourmands. Ce fut l'une des rares occasions de se rencontrer en cette année si particulière. Nous vous remercions pour les marques de sympathie que vous nous avez témoignées après notre passage.

Nous espérons bien évidemment nous retrouver tous ensemble pour l'Edition 2021 !

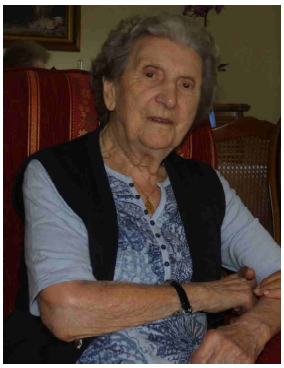

Jeanne FRIDERICH a fêté ses 100 ans

La doyenne du village, Jeanne FRIDERICH a fêté ses 100 ans. Elle est née le 16 juin 1920 à Durningen de parents agriculteurs.

Aînée d'une fratrie de 7 enfants, elle a dû renoncer à son désir de devenir assistante sociale et rester au foyer seconder ses parents. Le 11 septembre 1941, elle épouse Albert FRIDERICH à Durningen. De cette union naît une fille Marie-Thérèse en 1942.

Le couple s'installe à Bischheim jusqu'au départ d'Albert incorporé de force en mai 1943. Elle retourne habiter chez ses parents. En avril 1946, elle est appelée par son beau-frère le prêtre Antoine FRIDERICH à le rejoindre à Allenwiller en attendant le retour d'Albert. Elle restera « aide au prêtre » 60 ans, son mari n'étant pas revenu de la guerre. Elle suivra les mutations du prêtre : 14 ans à Niederlauterbach (de 1953 à 1967), 22 ans à Mollkirch (de 1967 à 1989). Elle prend sa retraite en 1989 à Durningen. Dans les différentes paroisses, elle était reçue comme un « trésor » de bienveillance et de générosité. Elle le demeure pour sa famille.

Elle a fêté ses 100 ans entourée de sa famille.

Les grands anniversaires

Marie WACK née BRUDI
le 6 mars 1921 a fêté ses 99 ans
Elle réside 3, rue Jules César

Marie RUSCH née HOST
le 3 avril 1926 a fêté ses 94 ans
Elle réside 15, rue des Artisans

Lucie LANG née RAPP
le 28 janvier 1926 a fêté ses 94 ans
Elle réside en maison de retraite de Marlenheim

Etienne SPOERLE
Né le 1er avril 1930 a fêté ses 90 ans
Il réside 5, rue Saint Ulrich

Marie-Thérèse ZIMMERMANN née ULRICH
le 20 août 1930
Et Gaston ZIMMERMANN
Né le 27 septembre 1930 ont fêté leurs 90 ans
Ils résident 1, rue Saint Ulrich

Jacqueline HENG
Née le 21 décembre 1930 a fêté ses 90 ans
Elle réside 19, rue principale

Albert ZINCK
Né le 18 mars 1935 a fêté ses 85 ans
Il réside 4, rue de la Buhn

Rabe JOACHIM
Né le 23 novembre 1935 a fêté ses 85 ans
Il réside 3, rue des Jardins

Marie-Louise FALK née JUNG
le 15 mai 1935
Et Jean-Paul FALK
Né le 2 juin 1935 ont fêté leurs 85 ans

Marlyse LEHMANN née SOMMER
le 6 mai 1935 a fêté ses 85 ans
Elle réside 11, rue Fairmont

Christiane PFSITER née DILLENSEGER
le 30 mars 1940 a fêté ses 80 ans
Elle réside 2, rue des Jardins

Thérèse KRIEGER née KLEIN
le 11 mai 1935 a fêté ses 85 ans
Elle réside 3, rue de la Buhn

Marie HEIDINGER née SPOERLE
le 7 mars 1940 a fêté ses 80 ans
Elle réside 1, rue du Kochersberg

Françoise WEYL née BLEICHNER
le 13 novembre 1940 a fêté ses 80 ans
Elle réside 5, rue de la Buhn

Nos bébés 2020

Adam LUCZAK
Né le 17 septembre 2020 à Strasbourg.
Fils de Caroline et Thibaud LUCZAK
23, rue du Fairmont

Sofia VOLTZENLOGEL
Née le 21 septembre 2020 à Strasbourg
Fille de Farrah RAHEM et Jean VOLTZENLOGEL
Impasse des Saules

Ambroise HAENGGI
Né le 5 octobre 2020
Fils d'Anaïs et de Clément HAENGGI
1, rue des Séchoirs à Tabac

Anatole MESSER
Né le 18 novembre 2020
Fils de Laure et Julien MESSER.
9, rue Saint Ulrich.

Léa MARZOLF
Née le 29 novembre 2020
Fille d'Anne et de Benjamin MARZOLF
2, rue des Noyers

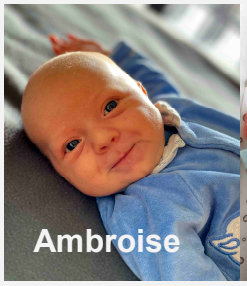

Les mariés de l'année

Sophie COSTA et Jean Charles THIERRY
se sont mariés le 1er février 2020.

Ils résident 14, rue du Mantelweg.

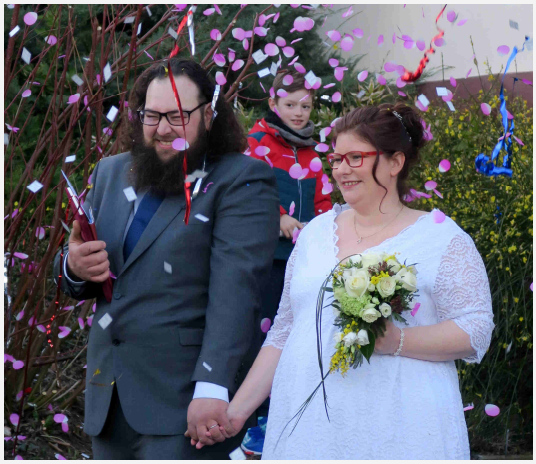

Mélanie MOREL et Mathieu SCHANN
se sont mariés le 15 février 2020.

Ils résident 6, rue des Alouettes à Avenheim.

Ils nous ont quittés

Jeanne MUCKENSTURM née WEYL le 18 octobre 1927 à Durningen,
est décédée le 30 avril 2020 à Saverne, à l'âge de 92 ans. Domiciliée 8, rue du Lavoir.

Antoine RUI né le 9 mai 1934 à Durningen,
est décédé le 4 juin 2020 à Wasselonne à l'âge de 86 ans. Domicilié 5, rue Principale.

Danielle EICHER née le 11 novembre 1957 à Mulhouse,
est décédée le 29 mai 2020 à Saverne à l'âge de 62 ans. Domiciliée 3, rue du Fairmont.

Ginette SPEICH née BOISTELLE le 20 juin 1930 à Strasbourg,
est décédée le 6 juin 2020 à Ingwiller à l'âge de 89 ans. Domiciliée 1, impasse aux 2 clés.

René BRUDI né 8 mai 1928 à Durningen,
est décédé le 23 juillet 2020 à Willgottheim à l'âge de 91 ans. Domicilié 4, place de la Mairie.

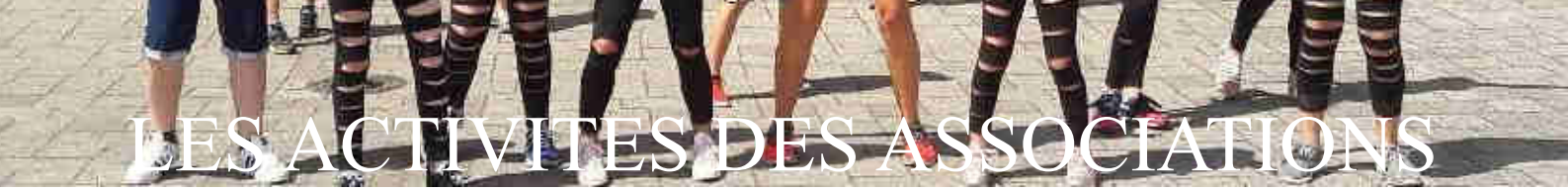

L'Ascsdk

Présidente : Estelle Foucher
Trésorière : Cathy Marchand
Trésorière-Adjointe : Isabelle Schneider
Secrétaire : Florence Guim
Secrétaire-Adjoint : Thierry Kistner

Membres : Vincent Barrilliot
Kévin Fussler
Liliane Jaeckel
Pierre Petitcuenot
Raymond Urru

Les 10 membres de l'Association Socio-Culturelle et Sportive de Durningen-Kienheim organisent régulièrement des manifestations qui ont lieu à Durningen ou à Kienheim et assurent le suivi de plusieurs activités. Hélas, toutes les manifestations ont dû être annulées en 2020.

Une cotisation familiale de 12 € donne accès à l'ensemble de ces activités. Retrouvez toutes les informations sur le site le site kienheim.fr .

Yoga

À la salle des fêtes de Durningen

-Tous les lundis soirs de 18h à 19h15 et de 19h30 à 20h45 avec Camille Quantin.

Yoga adapté aux plus de 60 ans,

-Les mardis de 10h à 11h avec Dany Poinsot.

Renseignements :

Camille Quantin au 06.11.15.22.14

Dany Poinsot au 06.75.25.84.87

Cours de gym douce

A la salle des fêtes de Durningen

-Les jeudis soirs de19h30 à 20h30. Pour ceux et celles qui ont envie de bouger tout en douceur.

Renseignements :

Françoise Koebel au 07.89.52.32.87

Cours de dance pour enfants de 6 à 12 ans

A la salle des fêtes de Durningen

-Les mercredis de 11h à 12h. Pour s'éclater sur les musiques de leurs chanteurs préférés, apprendre et créer des chorégraphies.

Renseignements :

Angélique Forner au 06.83.67.05.43.

Travaux manuels

Au 2ème étage de la mairie de Kienheim

-Tous les 2ème et dernier mercredis du mois de 14h30 à 17h30 pour les amateurs de couture, tricot, crochet, broderie…

Renseignements :

Liliane Jaeckel au 03.88.69.85.71.

Calendrier prévisionnel des manifestations de 2021, susceptible d'être modifié

Samedi 13 mars : Cavalcade de Carnaval, départ à la salle des fêtes de Durningen

Samedi 1er mai : Marché du printemps et du terroir et journée « tartes flambées à la ferme Knab » à Kienheim

Dimanche 6 juin : Tournoi de pétanque à Kienheim sous réserve d'un terrain praticable

L'Ascsdk suite

Calendrier prévisionnel des manifestations de 2021 (suite)

Samedi 19 juin : Soirée dansante « Fête de la musique » : place de la Mairie à Kienheim

Dimanche 29 août : Tournoi de volley à Kienheim, sous réserve de trouver un nouvel organisateur du tournoi. L'Ascsdk fait un appel à volontaires en ce sens

Dimanche 3 octobre : Circuit touristique et d'orientation à la découverte de notre région

Dimanche 14 novembre : Tournoi de belote à Durningen

Samedi 4 décembre : Saint-Nicolas à l'école intercommunale

Le Bel Âge

Les membres de l'association :

Présidente : **Christiane FISCHER de Gougenheim**

Vice-Présidente : **Marie-Josée FRIESS de Rohr**

Trésorière : **Simone KAYSER de Kienheim**

Vice-Trésorier : **Joseph SCHMITT de Gougenheim**

Secrétaires : **Gaby KRIEGER de Gougenheim et Marguerite FREUND de Durningen**

Assesseurs : **Joseph SCHMITT, Alphonse MEYER de Gougenheim et Irène LUTTMANN de Rohr.**

Il est intéressant que chaque commune soit représentée dans le bureau.

Cette année fut un peu particulière pour le club du Bel Âge…

En effet, la pandémie du Covid-19 qui a fait de nombreuses victimes dans le monde, n'a pas permis au club d'effectuer les activités et les sorties qui ont lieu chaque année.

L'année 2020 a pu débuter avec l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 9 janvier et qui fut suivie par la dégustation de la galette des rois.

Deux ou trois séances d'informatique et de généalogie ont suivi au mois de mars ainsi qu'un Kaffeekranzle puis ce fut l'interruption brutale jusqu'à la fin de l'année suite à ce fameux virus qui s'est propagé sur toute la planète…Tous les membres du club étant des personnes vulnérables et à risque, il fut préférable d'arrêter toute activité. Alphonse Muller, membre du club, n'a pas hésité à se porter volontaire pour faire les courses aux aînés du village durant le confinement, nous le remercions vivement.

Tous ont vécu le confinement avec certaine sérénité. Ce fut une période propice à la réflexion et au recueillement. Nous espérons que cette crise sanitaire soit bientôt derrière nous afin que tous les membres du club puissent à nouveau se retrouver dans la gaîté et la bonne humeur.

Toute personne désireuse de s'inscrire au club, qui compte à ce jour 67 membres, est la bienvenue. Le siège social de l'association est situé à la mairie de Gougenheim, 2 place de la Libération.

Christiane Fischer

Le Foyer rural

Président : Gilbert Fiegel

Vice-Président : Jean-François Krauss

Secrétaire : Laurence Cachera-Wintz

Trésorier : Benoît Wolff

Trésorière adjointe : Véronique Littner

Membres : Blandine Cortinovis

Christine Freund

Marie-Louise Klein

Laure Messer

Contact : foyerrural.durningen@laposte.net ou 03.88.69.67.64

Créé en 1985, le Foyer rural participe activement depuis maintenant une trentaine d'années à la vie associative de Durningen.

Une nouvelle année se termine avec des activités en pointillé puisque celles-ci se sont arrêtées nettes le 17 mars 2020 au moment du 1er confinement. Elles ont pu reprendre en septembre (sauf la broderie) pour s'arrêter à nouveau fin octobre. Si le calendrier des mesures prises par le gouvernement est maintenu, nos activités devraient pouvoir reprendre début janvier 2021 pour les enfants et à partir du 20 janvier pour les adultes.

Ping-pong

Les mardis de 20h à 22h à la salle communale de Durningen.

Renseignements :

Gilbert Fiegel au 03.88.69.67.64

Jazz-dance pour enfants et adolscents

Les jeudis à la salle communale de Durningen.
-> De 17h30 à 18h15 pour les plus jeunes à partir de 4 ans
-> et de 18h30 à 19h30 pour les enfants de 8 ans et plus.
Renseignements :
Blandine Cortinovis au 06.73.94.39.13
Gilbert Fiegel au 03.88.69.67.64

Gym-tonic pour adultes

Les jeudis de 20h30 à 21h45 à la salle communale de Durningen.

Renseignements :

Gilbert Fiegel au 03.88.69.67.64

Broderie, hardanger, patchwork

Tous les vendredis à partir de 20h à la salle de l'ancien presbytère de Durningen.

Renseignements : Nathalie Jochum au 03.88.69.89.38

Nouveauté ! Pour les enfants de 6 à 11 ans.

Arts plastiques et Pratique musicale tous les mercredis de 16h45 à 18h (en alternance) à la salle de l'ancien presbytère de Durningen. Ces activités qui auraient initialement dû débuter après les vacances de la Toussaint, débuteront début janvier.

Renseignements :

Blandine Cortinovis au 06.73.94.39.13

Jean-François Krauss au 06.61.96.74.27

La paroisse et le conseil de fabrique

Peu d'évènements ont marqué cette année si particulière :

15 août : fête de l'Assomption et des récoltes,

12 septembre : une soirée tartes flambées organisée par le Conseil de Fabrique a clôturé une séance de grandes manœuvres des Pompiers du Kochersberg. Cette soirée a rencontré un vif succès auprès du public.

Les célébrations ont repris après les deux périodes de confinement. Les consignes du gouvernement et de l'archevêché ont été appliquées.

La crèche a été installée dans l'église ; vous êtes invités à venir la découvrir durant tout le temps de l'Avent et de Noël.

Informations disponibles sur le site internet.

Bulletin paroissial et tableau des horaires de messes :

https://www.paroisses-kochersberg.fr/horaire-des-messes/

Du nouveau au Conseil de Fabrique :

Mme Friderich Marie-Thérèse ayant achevé son mandat de trésorière, elle sera désormais remplacée par Mme Fiacre Gabrielle.

Nous remercions Mme Friderich pour tous les services rendus à la paroisse durant 18 ans.

Composition du Conseil :

Mr Schann Alain (président),

Mr Ruhlmann Raymond (curé),

Mme Blanchais Christine (maire),

Mme Fiacre Gabrielle (trésorière),

Mme Peraud Claudine (secrétaire),

Mme Freund Christine (membre),

Mr Krieger Dominique (membre).

Remerciements : le Conseil de Fabrique remercie chaleureusement les personnes assurant l'entretien et le fleurissement de l'église, ainsi que toutes celles qui œuvrent au sein de notre paroisse, tout au long de l'année.

La chorale

Présidente : Martine Lemmel-Brudi **Directeur et organiste : Jean-François Krauss**

Bien triste année pour la chorale, comme pour nous tous. Le manque d'offices religieux, de manifestations, de mariages ne nous a pas permis de nous exprimer.

René BRUDI

Le Président honoraire et choriste jusqu'en 2018, René Brudi, est décédé le 23 juillet 2020. Antoine Rui, ancien choriste, nous a également quitté au courant de l'année.

La chorale leur a rendu hommage lors des obsèques célébrées pendant le confinement en rehaussant la célébration d'Adieux par des chants festifs.

Laure Messer, choriste, a eu un petit garçon. Félicitations aux heureux parents.

Les 22 choristes : Pierre Bur, Blandine Cortinovis, Maire-Thérèse Diebolt, Jean-Paul Falk, Chrétien Kalinowski, Nadine Karcher, Jean-François Krauss, Geneviève Krommenacker, Sandrine Kuntzman, Martine Lemmel-Brudi, Marie-Hélène Lux, Laure Messer, Irène Muller, Dominique Neichel, Isabelle Nivel, Frank Nivel, Claudine Robuchon, Christine Roos, Raymond Ruhlmann, Jean-Pierre Schneider, Jeannette Schneider et Roland Vidal.

Martine Lemmel-Brudi

Les interventions de 2020

La section, qui dénombre 26 sapeurs-pompiers volontaires dont 8 femmes, a réalisé 134 interventions au 20 décembre 2020 à bord de leur CID (Camionnette d'Interventions Diverses).

Ils sont intervenus sur 78 secours à la personne, 16 feux, 5 dégagements de chaussée, 6 accidents de la route, 2 reconnaissances (évaluation d'une situation) et 1 secours d'animal. Enfin, ils ont récupéré 38 nids de guêpes.

Le nombre d'interventions est plus faible que par le passé. En effet, pendant le 1er confinement lié à la crise sanitaire du Covid, les interventions étaient réalisées uniquement par les Centres de Secours tels que ceux de Truchtersheim, Wasselonne ou Hochfelden. L'objectif étant de limiter le personnel présent sur les interventions et ainsi de réduire les risques de contamination.

Désincarcération à Durningen le 12 septembre

Les sapeurs-pompiers ont organisé une démonstration de désincarcération pour le public, sur la place de la mairie de Durningen.

Cet exercice, qui collait au plus près de la réalité, consistait à secourir une victime consciente d'une voiture accidentée. 13 Sapeurs-Pompiers ont participé à cette démonstration. Et pas moins de 3 véhicules dont l'ambulance de Truchtersheim étaient sur les lieux.

Le jeune public était captivé par le spectacle qui n'a pas manqué de créer des vocations...

Mairie de Durningen

1 place de la Mairie - 67270 DURNINGEN

Tél. : 03 88 69 60 42 - E-mail : mairie.durningen@wanadoo.fr

<u>Ouverture au public</u> :

Mardi :	**8h00 - 12h00**	**14h00 - 19h00**
Jeudi :	**8h00 - 12h00**	**14h00 - 17h00**
Vendredi :	**8h00 - 12h00**	